



PROCÉDURE ADMISSION POSTBAC

Universités • IUT • BTS • Prépas • Écoles

Le **GUIDE**
Pour préparer son inscription

6-7 janvier 2017
Rendez-vous au Salon APB
Le salon de la procédure
www.admission-postbacidf.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE





LES ENTREPRISES DU MÉDICAMENT

**Une filière innovante, technologique,
transverse, internationale et proche du patient.**

Plus de 120 métiers phares (hors famille administration)
accessibles du niveau bac professionnel au bac +12

54 MILLIARDS D'EUROS

de chiffre d'affaires

4 MILLIARDS D'EUROS

d'investissement en R&D

98 810 EMPLOIS DIRECTS et 187 000 emplois
associés (soit env. 285 000 collaborateurs)

271 SITES de production

148 CENTRES DE RECHERCHE

(adhérents Leem)

8 500 RECRUTEMENTS

en 2014 (CDI et CDD)

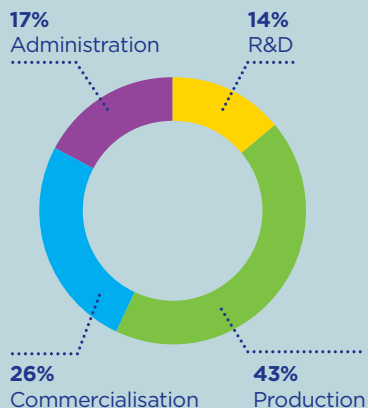
2 617 APPRENTIS

en 2015 (contrats pro et contrats d'alternance)

5 GRANDS BASSINS D'EMPLOI :

- Île-de-France : 28,1%
- Auvergne/Rhône-Alpes : 15,8%
- Centre-Val-de-Loire : 9,4%
- Haute-Normandie : 7,9%
- Nouvelle Aquitaine : 6,2%

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE



Pour en savoir plus :
rejoignez-nous sur le stand 12 du LEEM
sur le salon APB 2017
www.leem.org

Sommaire

Avant-propos.

Najat VALLAUD-BELKACEM,
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche

Thierry MANDON
Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche

Éditorial.

Marie-Laure COQUELET, Vice-Chancelier
des Universités de Paris

Directeur de la publication :

Michel QUERE (Onisep)

Responsable éditorial :

Laurent HUGOT (Dronisep)

Conception et édition :

Groupe AEF, avec le concours
de la Dronisep Île-de-France

Régie publicitaire :

Groupe AEF

Ce guide est co-édité par

le **Groupe AEF** (137 rue de l'Université,
Paris 75007) et l'**Onisep** (12 mail
Barthélémy Thimonnier, Lognes
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2),
avec le concours des Rectorats
des académies de Paris, de Créteil,
et de Versailles.

L'éditeur décline toute responsabilité
quant aux libellés des annonces,
erreurs, coquilles ou omissions que
pourrait comporter ce guide.

© Admission Postbac IDF.

ISSN : en cours.

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2016

*Nous remercions tout particulièrement
nos partenaires, SMEREP, Groupe ADP
et RATP ainsi que les annonceurs de
ce guide.*

Le guide de la procédure de préinscription p. 9

Admission Postbac : ce qu'il faut savoir avant de se lancer p. 10

Les formations sur Admission post bac p. 12

L'agenda de la procédure p. 13

Les étapes de votre préinscription p. 14

1. Inscrivez-vous et sélectionnez vos candidatures p. 14

2. Constituez vos dossiers dématérialisés p. 16

3. Classez vos vœux avec soin p. 17

4. Proposition d'admission : vous devez répondre p. 18

5. Inscrivez-vous dans votre futur établissement p. 19

Universités : les règles applicables aux L1 en IDF p. 20

L'application APB en images p. 22

Du côté de la vie étudiante p. 25

Les JPO des universités d'Île-de-France p. 27

Les JPO des IUT d'Île-de-France p. 28-29

Spécial parents p. 31

Lexique du Sup' p. 35

S'informer au Salon Admission Postbac p. 39

Le passage obligé pour y voir plus clair p. 40

Le programme des conférences p. 43-45

Le plan du Salon p. 46-47

À PARIS DIDEROT, NOTRE AMBITION : **VOTRE RÉUSSITE**



93%

DES DIPLÔMÉS*
TROUVENT UN EMPLOI
CHAQUE ANNÉE

** sources MENESR enquête 2015*

+ de **400** FORMATIONS

- qui mettent en oeuvre
des **pédagogies innovantes**
- en prise directe avec le **monde
socio-économique**
- adossées à **une recherche de pointe
pluridisciplinaire**
 - Arts, lettres, langues
 - Sciences humaines, économiques
et sociales
 - Sciences, technologies
 - Santé

7 000 entreprises et recruteurs partenaires
accompagnement à l'orientation et à l'insertion professionnelle
ateliers # offres de stages et d'emplois

UN ENVIRONNEMENT D'ÉTUDES ET DE VIE UNIQUE À PARIS

+ d'informations :

PORTES OUVERTES : **FÉVRIER-MARS 2017**

www.univ-paris-diderot.fr/portes_ouvertes

Avant-propos

Chères lycéennes, chers lycéens,

Vous approchez de la fin du lycée. Au-delà se profile l'enseignement supérieur : un domaine que vous connaissez plus ou moins bien. Il est donc essentiel que vous vous renseigniez sur tous les aspects des filières, sur leurs contenus, leurs débouchés professionnels, si elles sont très demandées ou non. Ces informations sont nécessaires pour élaborer un projet cohérent, à la fois sur le plan personnel et professionnel. Elles sont maintenant disponibles sur APB.

Grâce à APB, vous pourrez exprimer vos vœux, et intégrer en une seule fois toutes les données nécessaires, ensuite récupérées par l'ensemble des filières. Cependant, si APB vous met en relation avec des filières, il ne constitue ni un outil d'orientation, ni un outil d'affectation.

Vos choix d'orientation doivent s'élaborer en amont. Renseignez-vous dans votre lycée et dans les CIO. Les professeurs qui vous entourent ainsi que les conseillers d'orientation psychologues sont là pour échanger avec vous, vous conseiller, vous proposer d'autres sources d'information. N'hésitez pas aussi à faire la démarche de prendre contact avec les établissements d'accueil, et à vous rendre aux journées portes ouvertes.

L'orientation n'est jamais un chemin tout tracé, déterminé à l'avance. Soyez acteurs de votre orientation, mais soyez aussi assurés que vous n'êtes pas seuls. Nous vous accompagnons en faisant évoluer la plate-forme APB. Par exemple, depuis l'année dernière, vous avez la possibilité d'exprimer, pour les universités, des vœux en termes de filières, en indiquant simplement la discipline et le lieu où vous souhaitez étudier.

APB est une plate-forme à votre service où vous trouverez beaucoup d'informations. Mais vous devez en amont et pendant toute cette année élaborer avec vos conseillers d'orientation psychologues et vos professeurs principaux, votre projet qui s'exprimera sur cette plate-forme.

Votre réussite future constitue, pour vous et pour nous, un objectif commun.

Najat VALLAUD-BELKACEM

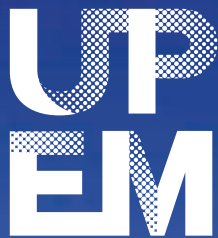
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Thierry MANDON

Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche





UNIVERSITÉ
PARIS-EST
MARNE-LA-VALLÉE

JOURNÉE PORTES OUVERTES

25 FÉVRIER 2017



Noisy-Champs

Marne-la-Vallée
Chessy



CITE DESCARTES



DÉCOUVREZ L'UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE

- Arts, lettres et langues
- Économie, gestion
- Sciences humaines et sociales
- Sciences et technologies
- STAPS...
- + de 200 formations diplômantes
- 11000 étudiants
- + de 20% d'apprentis

WWW.U-PEM.FR

UPEM • CITÉ DESCARTES • 5 BOULEVARD DESCARTES
CHAMPS-SUR-MARNE • 77454 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

« Profitez de la diversité et de la qualité des formations en Île-de-France »

Cette année est particulière pour vous : vous avez deux grands rendez-vous. Vous allez passer le baccalauréat, vous allez également choisir, grâce à la procédure Admission Postbac, vos futures études pour la rentrée prochaine.

Ce choix est important, il vous engage, vous devez vous y préparer dès maintenant.

Pour cela, vous n'êtes pas seuls ! Vos professeurs, les conseillers principaux d'éducation, les conseillers d'orientation psychologues sont là pour vous guider. Les Centres d'Information et d'Orientation, les salons étudiants, les journées portes ouvertes des établissements vous donneront l'occasion de mieux connaître et choisir les différentes filières qui vous sont offertes.

Profitez de la diversité et de la qualité des formations en Île-de-France.

Les universités, les STS, les IUT, les classes préparatoires, les différentes écoles vous donnent rendez-vous au Salon Admission Postbac Île-de-France qui se tiendra à la Grande Halle de la Villette les 6 et 7 janvier 2017 (www.admission-postbacidf.fr). Vous y serez informés et conseillés. Utilisez également sans hésiter les dispositifs d'orientation active organisés dans les lycées et les universités.

Pour vous permettre d'entrer immédiatement dans la procédure Admission Postbac, les services académiques d'information et d'orientation du rectorat de Créteil, du rectorat de Paris, du rectorat de Versailles se sont mobilisés avec l'Onisep, pour vous proposer ce guide.

Il vous explique, à vous et à votre famille, de manière concrète, les règles et les procédures d'affectation dans l'enseignement supérieur d'Île-de-France. Il doit vous simplifier l'accès au portail unique de préinscription dans l'enseignement supérieur où vous saisissez vos vœux : www.admission-postbac.fr.

Tout est fait pour que vous deveniez rapidement les acteurs de votre avenir. Encore dix mois et vous serez étudiants ! Choisissez dès maintenant la bonne orientation !

Marie-Laure COQUELET,

Vice-Chancelier des Universités de Paris





CHOISISSEZ L'UPMC

pour une intégration en première année réussie



© UPMC - P. Kilmacher

Une offre de formation en sciences et technologies, trois portails d'entrée pluridisciplinaires (MIPI, PCGI et BGC*)

- Une orientation progressive
- Une pédagogie différenciée et des enseignements renforcés
- Un accompagnement à l'orientation et à l'insertion professionnelle pour construire son projet
- L'apprentissage d'une autonomie renforcée grâce aux ateliers de recherche encadrée
- La possibilité de choix d'enseignements majeurs et mineurs pour une meilleure poursuite d'études et pour une formation mono- ou bi-disciplinaire de haut niveau

Un encadrement de qualité

- Un tutorat adapté à vos besoins
- Des aménagements d'études
- Des structures d'accueil et d'accompagnement de qualité
- Des enseignants référents à votre écoute

Journée portes ouvertes
→ **samedi 28 février 2017**

www.upmc.fr

UPMC
SORBONNE UNIVERSITÉS

* MIPI : Mathématiques Informatique Physique Ingénierie
PCGI : Physique Chimie Géosciences Ingénierie
BGC : Biologie Géosciences Chimie

Le guide de la procédure de préinscription 2017

La procédure nationale Admission postbac vous permet de candidater dans la plupart des formations d'enseignement supérieur. Les pages suivantes vous guideront, étape par étape, afin de pouvoir émettre vos candidatures d'orientation postbac, de les classer et de suivre en ligne leur état d'avancement.

Cette coordination des inscriptions permet d'avoir plus de chances de voir vos vœux satisfaits. Pour qu'elle soit pleinement efficace, il vous faudra suivre les différentes démarches et respecter un calendrier précis.

Suivez le guide —————>

Admission Postbac :

ce qu'il faut savoir avant de se lancer

La plupart des usagers s'accordent à dire que l'outil est fiable et efficace, puisqu'il permet de gérer l'affectation de 634 000 candidats dans près de 12 000 formations, avec au final peu de problèmes dès lors que la procédure est respectée. Pour autant, le passage par APB est toujours un peu générateur de stress : soyez vigilants sur les dates, informez-vous et faites des choix réfléchis.

C'est quoi, pour qui ?

Admission Postbac est le dispositif national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur, il s'appuie sur l'application www.admission-postbac.fr.

C'est un **passage obligatoire** pour tous ceux qui souhaitent intégrer une première année d'études supérieures, élèves de terminale, titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Ce site regroupe la plupart des formations, quels que soient leur implantation géographique, le type de filières, sélectives ou non, publiques ou privées.

Comment ça marche ?

Après avoir créé votre dossier électronique, vous sélectionnez les formations et les établissements dans lesquels vous souhaitez candidater. Vous les classez par ordre de préférence.

Sur www.admission-postbac.fr, vous pouvez :

- **vous informer sur l'offre de formation** des établissements d'enseignement supérieur,
- **vous renseigner sur les établissements** (liens vers leurs sites),
- **solliciter des candidatures** dans ces établissements,
- **suire votre dossier d'inscription.**

Ce classement est déterminant : l'affectation qui vous est proposée correspond au vœu de rang le plus élevé qui peut être satisfait (*croisement du classement de vos vœux et du classement des candidats par les établissements d'accueil, lorsqu'il s'agit d'une filière sélective*).

À quoi ça sert ?

Admission Postbac permet de :

- **simplifier vos démarches** : la procédure est la même pour toutes les formations et le calendrier harmonisé.
 - **rétablir l'égalité de traitement** entre les filières de formation et engager une réflexion d'orientation plus globale : vous faites un seul et même classement.
 - **trouver plus rapidement une place**. La procédure APB optimise la gestion des places, pour que le plus d'élèves possible soient satisfaits dès les premières phases.
 - **mieux vous informer** grâce à un catalogue complet et centralisé de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur.
- APB permet aussi de simuler une demande de bourse (*cf. p. 25*).

APB, une orientation la plus juste possible ?

- Tous les candidats ont accès à la même information, et peuvent émettre le même nombre de candidatures ;
- Toutes les candidatures et les propositions d'admission se font selon un même calendrier ;
- Les règles de priorité de traitement sont énoncées
- APB fait la meilleure proposition possible, compte tenu de son rang de classement et de l'ordre de ses vœux ;
- La gestion des candidatures permet d'optimiser les places et de satisfaire un maximum de candidats.



APB en chiffres

695 000 élèves de Terminale inscrits

12 000 formations recensées

4,8 millions de vœux émis 7,6 vœux par candidat

Jeune en situation de handicap : une priorité d'affectation en Île-de-France

La procédure francilienne permet, dans la mesure du possible, à tout jeune en situation de handicap **de bénéficier d'une priorité d'affectation**, si sa situation répond à certaines conditions :

- la situation médicale nécessite une accessibilité du lieu de formation et/ou une proximité du domicile ou du lieu de soin ;
- le vœu formulé sur APB répond à ces critères de handicap.

Dans le cas d'un vœu en filière sélective, dans les établissements publics (BTS, CPGE, DUT, licences soumises à une étude du dossier), la candidature doit impérativement avoir été classée par l'établissement d'accueil.

Signalez votre situation de handicap au médecin de votre établissement et renseignez-vous auprès des établissements envisagés pour connaître les dispositifs et les aménagements possibles.

Plus d'infos : www.handi-u.fr



→ **Suis-je obligé de m'inscrire sur APB, si je postule à une formation qui n'en fait pas partie ?**

Pour ne pas risquer de vous retrouver sans rien en septembre, inscrivez-vous aussi sur APB, et suivez les recommandations : candidatez largement. Il sera toujours temps de démissionner d'APB une fois que vous aurez la certitude d'être pris dans la filière visée.

→ **APB peut-il m'aider à déterminer mon orientation ?**

APB n'est pas un outil d'orientation, bien qu'il donne des informations sur les formations (notamment les statistiques de réussite en licence). En vous conduisant à sélectionner puis hiérarchiser vos vœux, il vous invite cependant à préciser progressivement votre démarche d'orientation.

→ **Est-ce que APB, c'est compliqué ?**

Ce n'est pas APB qui est compliqué, mais le choix entre des milliers de formations... et la prise de décision ! C'est bien ce qu'expriment les élèves et les parents une fois passée cette étape : quand le projet est clarifié, les étapes de la procédure s'enchaînent logiquement. L'application APB est bien rodée, et se perfectionne d'année en année.

→ **Est-ce que APB tient compte des résultats du bac ?**

Les deux premières phases de proposition (cf. p.18) interviennent avant les résultats du bac. Les filières sélectives tiennent compte notamment des notes de 1^{ère}, des deux premiers trimestres de Terminale, et des appréciations des professeurs. Les résultats du bac sont remontés automatiquement dans APB : et les candidats en échec au bac sont retirés des listes : cela libère des places pour la 3^{ème} phase (14 juillet).

Le bac, cela compte ! Dans chaque lycée, les 10% meilleurs bacheliers de chaque filière peuvent, dans le cadre du dispositif «meilleurs bacheliers», avoir accès à une filière sélective.

→ **Faire peu de vœux, c'est plus de chances d'avoir ce que je souhaite vraiment ?**

Non ! C'est même l'inverse. Beaucoup de formations, sélectives ou non, ont des capacités





d'accueil limitées : ne prenez pas de risques inutiles. Pour maximiser vos chances d'obtenir une formation que vous aurez choisie, faites plusieurs vœux pour cette même formation et choisissez des alternatives dans les autres formations. Le classement des vœux vous permet dans un second temps d'affiner votre démarche.

→ Comment être sûr d'avoir au moins une proposition sur APB ?

Il faut multiplier ses vœux pour avoir plus de chances d'être pris, et ne surtout pas se cantonner à une seule filière de formation. Ouvrez le champ des possibles ! En matière d'orientation, les parcours sont plus variés qu'autrefois. Et rien n'est irrémédiable.

Anticipez !

N'attendez pas mi-mars pour ouvrir votre dossier électronique. Démarrer en janvier permet d'éviter les encombrements sur le site d'inscription, mais aussi de faire les choses calmement, et de se laisser le temps de prendre les bonnes décisions.

Hiérarchisez !

Le classement des vœux est l'une des étapes clés de la procédure. L'application examine vos candidatures dans l'ordre, en partant du haut de votre liste. Mettez en premier ce que vous voulez vraiment faire.

LES FORMATIONS SUR ADMISSION POSTBAC

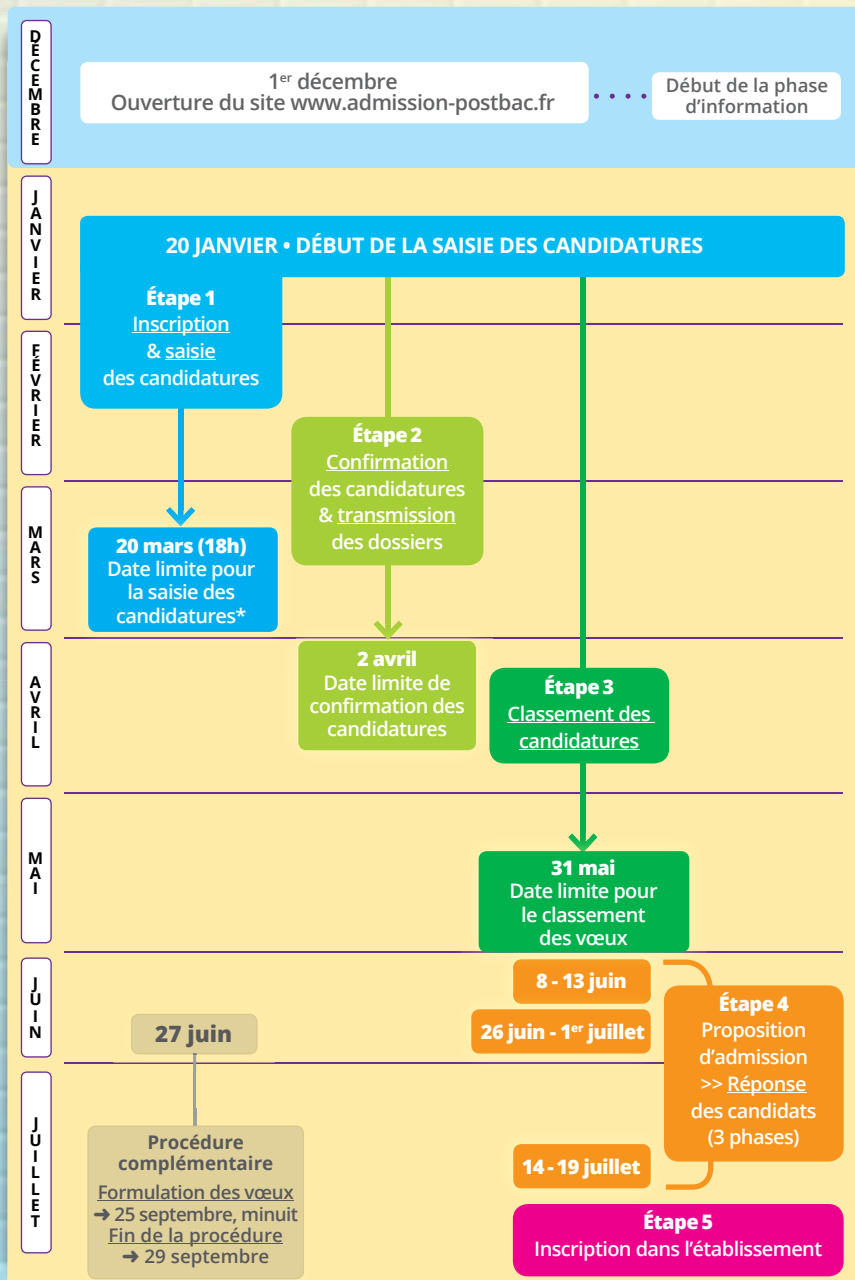
**La plupart des formations d'enseignement supérieur,
plus de 12 000 dans toute la France, sont sur Admission Postbac.**

- Les Licences 1, première année d'université, L1
→ y compris PACES,
1^{ère} année commune aux études de Santé
- Les DUT, diplômes universitaires de technologie, des IUT
- Les CPGE, classes préparatoires aux grandes écoles
- Les BTS, brevets de technicien supérieur
- Les BTSA, brevets de technicien supérieur agricole
- Le DCG, diplôme de comptabilité et de gestion
- Des formations d'ingénieurs en 5 ans
- Des écoles de commerce en 3 ans
- Des écoles supérieures d'art
- Les écoles nationales supérieures d'architecture
- Les MANH, classes de mise à niveau hôtellerie
- Les MANAA, classes de mise à niveau en arts appliqués
- Les DTS, diplômes de technicien supérieur, les DMA, diplômes des métiers d'art, des mentions complémentaires...
- Certaines formations plus rares comme les DEUST et les DU
- Les formations en Instituts d'Études Politiques sont référencées sur la plateforme APB à titre informatif, *mais ne sont pas gérées par la procédure*

LES FORMATIONS QUI N'EN FONT PAS PARTIE

- Certaines écoles de commerce
 - Certaines écoles d'ingénieurs
 - Certaines formations paramédicales et sociales
 - Certaines écoles d'art
 - Université Paris-Dauphine
 - Sciences Po Paris
- Pour vous inscrire dans ces filières, adressez-vous directement aux établissements concernés.**

L'AGENDA DE LA PROCÉDURE



*Excepté pour les candidatures en apprentissage (jusqu'au 25 septembre)



ÉTAPE 1 • 20 janvier - 20 mars

Inscrivez-vous et sélectionnez vos candidatures

Prenez d'abord le temps de vous informer sur les différentes formations possibles. Pensez à enregistrer toutes vos candidatures avant le lundi 20 mars (18h). Ces deux mois vont passer vite.

1. A partir du 20 janvier : inscrivez-vous sur APB

Première visite sur www.admission-postbac.fr : créez votre dossier sans tarder. Pour cela, vous avez besoin de :

- **votre numéro INE (Identifiant National Élève, dix chiffres et une lettre)**, qui figure sur votre relevé de notes des épreuves anticipées de Première.

- **votre adresse mail**, que vous devez consulter régulièrement.

→ Vous obtenez un code à entrer dans votre dossier.

Une fois votre INE et votre date de naissance renseignés, vous accédez à vos données personnelles (état civil, adresse, etc.). Vérifiez tous les éléments inscrits et modifiez-les si besoin.

- **L'avis d'imposition 2016** de vos parents permet de simuler l'attribution d'une bourse sur critères sociaux (cf. page 25).

À la fin de cette étape, il vous sera attribué par mail : un numéro d'inscription APB et un code confidentiel.

Ces informations sont capitales et ne s'affichent qu'une fois à l'écran, faites une capture d'écran et notez-les car elles vous seront demandées par la suite à chaque connexion.

Enfin, contrôlez ou saisissez les informations sur votre scolarité actuelle et antérieure (établissement, options, bulletins, etc.).

→ Conservez précieusement l'ensemble de ces informations, ainsi que votre n° OCEAN (n° d'inscription au baccalauréat).

2. Avant le 20 mars (18 h) : sélectionnez vos candidatures

Toutes vos candidatures devront être enregistrées avant le 20 mars (18h) sur www.admission-postbac.fr (« Recherche de formation ») : vous sélectionnez une à une les formations auxquelles vous candidatez.

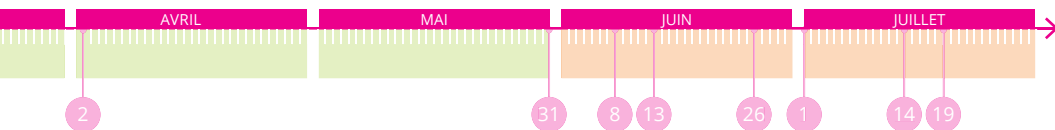
1 candidature = 1 formation dans 1 établissement*

Vous avez le droit de sélectionner **24 candidatures maximum**, dont 12 par type de formation :

- **12 candidatures maximum en université**
(L1, 1^{ère} année commune aux études de Santé, DEUST, DU)
Attention : le vœu groupé (et ses sous-vœux) ne compte que pour une seule candidature (cf. p20)
- **12 candidatures maximum en CPGE**
- **12 candidatures maximum en DUT**
- **12 candidatures maximum en BTS et DMA, DTS**
- **12 candidatures maximum en écoles d'ingénieurs****
- **12 candidatures maximum en écoles de commerce**
- **12 candidatures maximum en écoles d'architecture**
- **12 candidatures maximum en écoles nationales d'art**
- **12 candidatures maximum pour les autres formations**
(DCG, MAN hôtellerie, MANAA, année 0 à l'université préparant l'entrée en L1, prépas des professions sociales et paramédicales).

*À l'exception des trois filières universitaires en tension (Droit, Psycho, STAPS) pour lesquelles on formule un « vœu groupé », valable pour tous les établissements en Île-de-France, et pour la PACES (cf p.20).

** Les candidatures sont comptabilisées par réseaux d'écoles et non par établissement. Candidater aux 7 INSA, par exemple, compte pour une seule candidature.



Les bacheliers généraux (ES, L, S) DOIVENT sélectionner une candidature pour une Licence de leur académie qui a habituellement une capacité suffisante pour accueillir tous les candidats qui la demandent. Dans l'application APB, ces Licences sont identifiées par une pastille verte (cf. p. 20).

En Île-de-France, les candidats qui demandent une licence à capacité d'accueil limitée (licence en tension, identifiée dans l'application par une pastille orange) ont l'obligation d'émettre au moins 6 vœux de licences d'Île-de-France sans modalités particulières d'admission (identifiées dans l'application par une pastille de couleur verte ou orange).

Jusqu'au 20 mars (18h), vous pouvez sélectionner de nouvelles candidatures, vérifier votre liste et la modifier. Après cette date, il devient IMPOSSIBLE d'ajouter de nouvelles candidatures mais vous pourrez encore modifier votre classement.

Partez à temps! La saisie des candidatures prend du temps, n'attendez surtout pas le dernier week-end : vous risquez de faire des erreurs ou des oublis, dans l'urgence, voire de ne pas pouvoir vous connecter.



→ **Que faire si...**

... je n'ai pas d'ordinateur ?

Vous pouvez utiliser un ordinateur au lycée. Votre dossier électronique reste confidentiel puisque vous n'y accédez que grâce à votre numéro d'inscription APB et à votre code confidentiel.

... j'ai un problème de connexion ?

- Si le message « session expirée » apparaît, reconnectez-vous et reprenez où vous vous êtes arrêté.
- Essayez à un autre moment ou sur un autre ordinateur (au lycée ou dans un Centre d'Information et d'Orientation).
- Utilisez la rubrique Contact si le problème persiste.

... je n'ai pas reçu de mail indiquant le code de validation de mon adresse électronique ?

Ce message vous est adressé systématiquement par l'application. Vérifiez les courriers indésirables (spams) de votre messagerie, ainsi que votre adresse mail sur APB.

... j'ai perdu mes codes ?

En vous rendant sur la rubrique « Accéder à mon dossier » de la page d'accueil APB et en cliquant sur « Codes perdus ». Grâce à votre adresse mail et votre INE, vous pouvez recevoir à nouveau vos identifiants.



→ **Comment être sûr d'avoir au moins une proposition sur APB ?**

Il faut multiplier ses vœux pour avoir plus de chances d'être pris, et ne pas se cantonner à une seule filière de formation.

Si vous préparez un bac ES, S ou L, vous devez obligatoirement formuler un vœu dans une L1 à pastille verte (cf. p. 20). Choisissez-la avec soin : vous êtes sûr d'avoir au moins cette proposition.



ÉTAPE 2 • 20 mars - 2 avril

Confirmez vos candidatures et constituez vos dossiers

Vous avez fait vos choix de formation, pensez à les confirmer.

Confirmez vos candidatures

N'oubliez pas de confirmer chacune de vos candidatures, **avant le 2 avril**. **Une fois confirmée, la candidature devient définitive** et ne peut plus être supprimée.

Constituez vos dossiers

Une fois que vous avez confirmé une à une vos candidatures, veillez à transmettre les dossiers demandés le cas échéant. Désormais

tous les dossiers de candidature sont dématérialisés, et vous êtes guidé tout au long de la procédure, des alertes vous signalent si votre dossier reste incomplet. Les éléments demandés varient selon les formations visées : CV, lettre de motivation, copies des bulletins de Terminale, notes des épreuves anticipées du bac... Pensez à imprimer chaque fiche de candidature.



→ **Après le 2 avril, puis-je supprimer un vœu que j'ai confirmé ?**

Non, une fois confirmés, vos vœux sont définitifs... mais vous pouvez modifier le classement de vos vœux jusqu'au 31 mai. Si vous avez confirmé une formation par erreur, placez-la en dernier sur votre liste, ou dans la colonne des vœux non classés.

→ **Dois-je confirmer une candidature dès que je la dépose ?**

Tant qu'une candidature n'est pas confirmée, vous pouvez la remplacer par une autre. Confirmée, elle compte parmi vos 24 candidatures maximum. Ne confirmez pas trop vite... mais faites attention à ne pas confirmer trop tard !

UN PROBLÈME ? DES RESSOURCES !

Sur l'application APB et son utilisation

> **Rubrique "Contact/ Mes messages" sur le site APB**

Des réponses à vos questions sur la procédure ! Des messages et des alertes personnalisées vous guident tout au long de la procédure : consultez-les et prenez le temps de les lire !

> **De mars à juillet, le numéro vert APB : 0 800 400 070**

Une réponse gratuite et personnalisée à vos questions

Sur vos candidatures

> **Votre professeur principal et le conseiller d'orientation psychologue** : ils vous aideront à formuler vos choix.

> **Monorientationenligne.fr** : les conseillers répondent toute l'année à vos questions concernant l'orientation, par téléphone, mail ou tchat

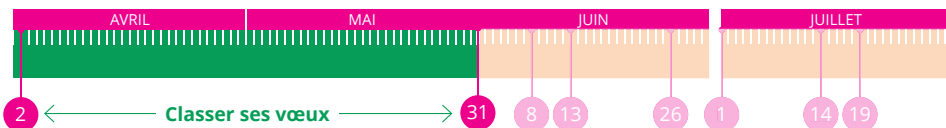
> **Consultez aussi votre guide** *Entrer dans le sup après le bac*, qui recense les formations de l'enseignement supérieur, et les autres ressources de l'Onisep.



→ **Peut-on tricher sur la saisie des notes ?**

Lorsque les établissements ne procèdent pas à la remontée automatisée des notes et appréciations, les candidats en font eux-mêmes la saisie. Il est fréquent que les établissements demandent les originaux des bulletins lors de l'inscription administrative, après l'admission sur APB. A ce moment-là, une fraude constatée peut entraîner le retrait de la proposition d'admission.





ÉTAPE 3 • Jusqu'au 31 mai

Classez vos vœux avec soin

Classer vos vœux par ordre de préférence est un des moments les plus importants de la procédure. Cela détermine la proposition d'admission qui vous sera faite le cas échéant.

Vos vœux sont examinés dans l'ordre, en partant de celui qui est positionné en première place de votre liste.

Dès lors que l'un de vos vœux peut être satisfait, une proposition d'admission vous est faite.

TOUS les vœux de rang inférieur seront définitivement annulés.

→ En clair, si votre premier vœu est accepté, tous les vœux classés après seront automatiquement annulés.

Cela permet d'éviter que plusieurs places ne soient bloquées par un même candidat, aux dépens des autres.

Important ! Classez vos vœux suivant vos envies, vos priorités et votre projet de poursuite d'études. Ne vous censurez pas !

Comment ça marche ?

Pour les filières sélectives, chaque établissement reçoit la liste de ses candidatures mais ne connaît pas le rang que les élèves lui ont attribué dans leur classement.

L'établissement classe les candidats et transmet sa liste à Admission Postbac. Le logiciel fait le croisement entre le classement des élèves et celui des établissements.

→ L'objectif : satisfaire le vœu le mieux classé de chaque élève, en fonction du classement des établissements.

Il n'y a pas de « tactique » à adopter dans votre classement, les établissements ignorant quel est le classement de vos vœux, cela n'influencera pas leur sélection.



→ Puis-je modifier mes candidatures après les avoir confirmées ?

Vous ne pouvez plus ajouter de nouveaux vœux à votre liste après le 20 mars, mais vous pouvez modifier votre classement jusqu'au 31 mai.

→ L'ordre des formations que j'ai choisies n'apparaît pas sur mon dossier électronique.

Cette hiérarchie apparaît dans l'onglet vœux - rubrique « ordre des vœux ». Cliquez sur « modifier la liste ordonnée ».

→ J'hésite entre une CPGE et une école d'ingénieurs post-bac. Puis-je attendre de savoir dans quelle prépa je suis pris pour choisir ?

Non, vous pouvez candidater aux deux types de formation, mais vous devez classer vos vœux avant le 31 mai, avant de connaître les résultats. Si vous obtenez un vœu de votre liste, tous ceux que vous aurez classés derrière disparaîtront.

→ En cas de «vœu groupé», puis-je faire mon classement comme je l'entends ?

A l'intérieur d'un vœu groupé (cf. p. 20), vous devez classer tous les sous-vœux (de 1 à 13, par exemple, pour toutes les L1 de droit en Île-de-France). Vous pouvez intercaler les vœux appartenant à une candidature groupée en les alternant avec d'autres formations de votre liste de vœux. Le vœu groupé compte pour une seule candidature à l'université.



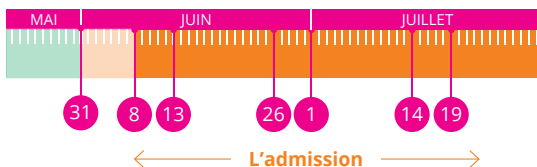
ÉTUDE DE CAS.

Marion a composé ainsi sa liste de candidatures :

- **vœux 1 à 6 :** 6 candidatures en CPGE ;
- **vœu 7 :** candidature à l'université ;
- **vœux 8 et 9 :** 2 candidatures en STS.

Si elle obtient une proposition pour son **vœu 5**, ses vœux 6 à 9 seront annulés ; **elle ira donc en CPGE.**

→ **Ne classez pas vos candidatures par type de formation, mais suivant vos priorités.**



ÉTAPE 4 • 8 juin - 19 juillet

Proposition d'admission : vous devez répondre

Trois phases se succèdent : pour voir si une proposition vous a été faite, vous devez vous connecter sur APB et y répondre le cas échéant.

Comment ça marche ?

3 phases de proposition d'admission

Phase 1 8 juin 14 h → 13 juin 14 h

Phase 2 26 juin 14 h → 1^{er} juillet 14 h

Phase 3 14 juillet 14 h → 19 juillet 14 h

Pour chacune de ces phases, il est impératif de vous connecter à votre dossier sur APB : vous devez répondre à la proposition qui vous sera peut-être faite, sans quoi vous serez automatiquement considéré comme démissionnaire et éliminé de la procédure.



Tant que vous n'avez pas donné une réponse définitive, vous devez vous connecter et consulter votre dossier à chaque phase d'admission.

Suite aux résultats de la première phase, une nouvelle proposition d'affectation peut vous être faite lors de la deuxième phase, puis de la troisième.

Les 4 réponses possibles

« OUI définitif » : j'accepte la formation qui m'est proposée.

- Aucune autre proposition ne vous sera faite par la suite.
- Passez à l'étape 5, l'inscription dans l'établissement.

« OUI mais » : j'accepte pour l'instant cette proposition, mais maintiens ma candidature pour les vœux mieux classés de ma liste pour lesquels je suis en attente.

- Si une formation mieux placée vous **est proposée ensuite, vous n'aurez plus droit à cette proposition-ci.**
- Vous devez vous reconnecter à la phase suivante.

« NON mais » : je refuse la proposition qui m'est faite, mais je maintiens mes candidatures pour les vœux mieux placés dans ma liste, pour lesquels je suis en attente.

Attention, vous n'êtes pas sûr d'avoir d'autres propositions lors des phases suivantes et **vous ne pourrez plus être admis dans la formation que vous refusez, ni dans celles qui sont classées ensuite dans votre liste.**

Démission générale : Je renonce à toutes mes candidatures.

- Vous quittez la procédure. Aucune autre proposition ne vous sera faite. C'est le cas si vous optez pour une formation hors APB.



Soyez très vigilant, vous disposez de 5 jours pour répondre à votre proposition d'admission.

Connectez-vous à la plate-forme APB pour vérifier la proposition d'admission qui vous a été faite. Sans réponse de votre part dans les délais, vous serez alors démissionné automatiquement.



→ Si je me connecte tout de suite, dès le 8 juin à 14 h, serai-je mieux placé ?

Non. Les premiers connectés ne sont pas les premiers servis. Vous avez 120 heures pour répondre à la proposition qui peut vous être faite.

85% des candidats reçoivent leur proposition définitive dès le 8 juin.

→ Je n'ai pas reçu de proposition d'admission lors de la 1^{ère} phase : est-ce grave ?

Cela ne veut pas dire que vous

n'en aurez pas lors de la 2^{ème} ou de la 3^{ème} phase. Connectez-vous systématiquement à chacune des phases. Si une proposition vous est faite et que vous n'y répondez pas, vous serez automatiquement considéré comme démissionnaire.

→ J'ai eu une proposition sur mon vœu 1 mais finalement je préférerais mon vœu 2...

Il est impossible de revenir en arrière : l'ordre des vœux peut être modifié jusqu'au 31 mai, mais plus ensuite.

Une proposition sur un vœu de rang 1 annule toutes les candidatures suivantes.

→ Les phases d'admission sont terminées et je n'ai rien eu. Que dois-je faire ?

Vous pouvez vous inscrire à la « procédure complémentaire » depuis votre dossier APB afin de vous porter candidat sur les places vacantes. Vous formulerez alors des vœux (maximum 12) pour les formations qui offrent des places et consultez régulièrement votre dossier.

JUILLET

L'inscription



Étape 5 : Inscrivez-vous dans votre futur établissement

La proposition d'admission acceptée, il ne vous reste plus qu'à vous inscrire dans votre établissement d'affectation.

Vous avez répondu « *Oui définitif* » à la proposition d'admission qui vous a été faite :

→ Consultez sur votre dossier (site APB) le message établissement pour connaître les formalités administratives ou contactez-le.

→ Vous devrez fournir votre relevé de notes du bac pour vous inscrire dans la plupart des formations.

27 juin (14h) - 25 septembre (minuit) Procédure complémentaire sur places vacantes

Cas n°1. Vous n'avez eu aucune proposition d'admission lors de la procédure normale :

Vous pouvez encore être candidat sur des formations sélectives et non sélectives (L1) dans lesquelles il reste des places.

Cas n°2. Vous n'avez pas confirmé vos candidatures avant le 2 avril (18h) :

- Formulez des candidatures (12 candidatures maximum, toutes formations confondues) pour les formations où il reste des places.
- Consultez votre dossier pour savoir si une place vous est proposée. Pour répondre à cette proposition, **vous avez 7 jours à partir du 27 juin, 72h à partir du 20 août, 24h à partir du 1^{er} septembre.**
- Vous devez ensuite vous inscrire au sein de l'établissement d'accueil.

Université : les règles spécifiques aux Licences (L1) en Île-de-France

La très grande majorité des Licences sont délivrées dans les 3 académies : Créteil, Paris et Versailles, et ne font pas l'objet de modalités d'accès particulières. Pour assurer une place à tous dans les meilleures conditions, des priorités d'affectation sont cependant appliquées en fonction de l'académie d'origine, c'est-à-dire celle dans laquelle vous passez votre bac*.

Les Licences, à l'université, ne sont pas sélectives. Pour leur affectation, les candidats ne sont pas classés par le logiciel APB selon leur qualité mais selon certains critères définis par la loi : la priorité donnée aux candidats de l'académie et la

position hiérarchique du vœu de L1 dans la liste des vœux. En ultime recours, si le nombre de candidats est encore trop élevé par rapport au nombre de places, on procède à un traitement automatisé critérisé. C'est extrêmement rare.

LA RÈGLE POUR LES BACHELIERS GÉNÉRAUX (BAC L, ES OU S) :

formuler **obligatoirement 1 candidature pour une Licence à pastille verte**, qui n'est pas en tension, dans une université de l'académie où vous passez votre bac.

Dans APB, une Licence à pastille verte est une licence dans laquelle il y a habituellement une capacité d'accueil suffisante pour satisfaire les demandes. Cette candidature vous est demandée avant toute autre, mais vous pouvez évidemment la classer ensuite comme vous le souhaitez dans votre liste ordonnée de vœux.

Remarque : Ne vous contentez pas de ce seul vœu. Multipliez les candidatures sur APB, cela vous permet d'affiner votre projet, de vous renseigner auprès des établissements : les contenus des formations, les approches ne sont pas partout les mêmes. Trouvez celle qui vous conviendra le mieux.

* ou celle de votre domicile si vous êtes en internat en province.

■ Les L1 « en tension »

Pour ces filières qui sont marquées d'une pastille orange sur le site APB, le nombre de places est souvent inférieur au nombre de demandes. Pour optimiser vos chances, vous devez les placer parmi vos premiers vœux.

Pour Droit, Psycho et STAPS, vous devez émettre un vœu unique, dit « vœu groupé », qui concerne systématiquement l'ensemble des universités franciliennes proposant cette formation.

L'objectif des vœux groupés : optimiser vos chances d'inté-

grer la filière visée, quel que soit l'établissement d'accueil.

Vous hiérarchisez selon vos préférences tous les sous-vœux constitutifs de la candidature groupée. Notez que vous pouvez également intercaler les sous-vœux avec les autres demandes de votre liste de vœux.

Remarque : la priorité académique à l'intérieur des sous-vœux s'opère également. Il est conseillé de positionner prioritairement les licences de votre académie.

La demande d'une Licence en tension impose de faire

AU MOINS 6 vœux de licence ayant une pastille de couleur.

Un message en rouge apparaît sur APB tant que vous n'avez pas satisfait à cette condition.

LES PASTILLES DE COULEUR POUR MIEUX DE SE REPÉRER !

-  **Pastille verte** : une licence pour laquelle les capacités d'accueil sont habituellement suffisantes dans votre académie.
-  **Pastille orange** : une licence « en tension », pour lesquelles le nombre de places est souvent inférieur au nombre de demandes.
-  **Pastille bleue** : une licence pour laquelle les capacités d'accueil sont habituellement suffisantes dans une autre académie francilienne que la vôtre.

PACES : 1^{ère} année commune aux études de Santé

La première année de Santé est commune aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et de sage-femme. À la fin de cette première année, quatre classements sont établis qui déterminent l'accès aux filières.

Pour les bacheliers néo-entrants d'Île-de-France :

- Après avoir sélectionné le vœu générique « UFR de santé en Île-de-France » le candidat devra classer, par ordre de préférence, les 7 UFR de santé d'Île-de-France en plaçant au moins 1 UFR de son académie de passage du baccalauréat dans les 4 premiers choix.
- Attention le nombre de places est limité, tous les candidats d'Île-de-France ne pourront pas être admis si le nombre de demandes est supérieur à la capacité d'accueil régionale en PACES. Les candidats devront obligatoirement faire 5 vœux de licences sans modalités particulières d'admission en Île-de-France, en plus de leur candidature en PACES.
- Les candidats admis lors des phases APB sur l'UFR de santé

en Île-de-France seront répartis, après les résultats du baccalauréat, entre les 7 universités au prorata des *numerus clausus* et selon différents critères (ordre des vœux, série et mention du bac obtenu) par le SADEP (Service interacadémique d'affectation des étudiants en PACES).

Pour les candidats en réorientation et les candidats hors Île-de-France : ces candidats peuvent présenter via APB des candidatures en PACES en déposant une candidature pour chaque université proposant la PACES en Île-de-France.

Le concours en fin de PACES est ultra-sélectif : statistiquement, seuls 20% des inscrits réussissent. Pour 99%, ceux qui réussissent sont issus d'un bac S mention « très bien » ou « bien ».

Pour les L1 à pastille verte présentes dans les 3 académies

Ces Licences sans modalités d'admission particulières, et sur lesquelles il y a habituellement suffisamment de places pour accueillir les candidats d'Île-de-France, sont repérables sur le site APB par leur pastille verte. En général, une priorité vous est donnée pour les licences de votre académie d'origine*.

Si vous préparez le bac dans l'académie de Créteil	Si vous préparez le bac dans l'académie de Paris	Si vous préparez le bac dans l'académie de Versailles
Vous êtes prioritaire		
Université Paris 8 UPEC (Paris-Est Créteil Val-de-Marne) Université Paris13 UPEM (Paris-Est Marne-la-Vallée) UPMC (Pierre et Marie Curie)	Université Panthéon Sorbonne Paris 1 Université Panthéon Assas Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle Université Paris Sorbonne (Paris IV) Université Paris Descartes Université Paris Diderot INALCO UPMC (Pierre et Marie Curie)	Université Cergy-Pontoise Université Évry Val d'Essonne Université Paris Ouest Nanterre La Défense Université Paris Sud Université Versailles-Saint-Quentin en-Yvelines UPMC (Pierre et Marie Curie)

* L'académie où vous passez votre bac ou celle de votre domicile si vous êtes en internat en province.

Université : les règles spécifiques aux Licences (L1) en Île-de-France

■ Les L1 qui ne sont pas ouvertes dans les 3 académies

Les disciplines : Arts plastiques, langues rares, entrées « portail » dans les disciplines scientifiques (qui conduisent à des licences différenciées, dont le choix sera proposé à l'étudiant dans son cursus universitaire).

Les bacheliers des académies de Créteil, Paris et Versailles sont traités de façon égale. Ils ont la même priorité d'accès à ces filières.

Attention, certaines de ces L1 ont des capacités d'accueil insuffisantes par rapport à la demande. Les candidats sont alors affectés à l'aide d'un traitement automatisé critériisé par l'application Admission Postbac.

■ Les L1 à modalités particulières d'admission

Les disciplines : Consulter www.admission-postbac.fr et la brochure Onisep *Entrer dans le Sup après le bac en Île-de-France*.

Les modalités sont propres à chaque formation, chaque université définissant les règles particulières d'admission (sur dossier, test, entretien...). Sur ces licences ne figure aucune pastille dans l'application APB.

■ Les L1 à recrutement national

L1 rares pour lesquelles existent des modalités spécifiques de recrutement (les candidats franciliens sont affectés par traitement automatisé critériisé par l'application Admission Postbac et les candidats hors Île-de-France sont admis sur dossier, entretien...).



ADMISSION
POSTBAC

Le SALON

BIEN CHOISIR POUR RÉUSSIR

Les universités et tous les IUT d'Île-de-France
Tous les BTS par métiers • Les prépas • 120 écoles

Retrouvez les démos pas à pas des experts de la procédure

Toutes les infos

► sur le site du salon
www.admission-postbacidf.fr

► sur   pour avoir toutes les actus du salon

www.admission-postbacidf.fr

Entrée gratuite • 9h-18h



Porte de Pantin

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE - Paris 19^e

Les éléments T et M constituent des marques de la RATP

6 & 7 JANVIER 2017



→ Comment se fait le choix des candidats dans les universités ?

Pour les formations non sélectives, les critères imposés par la loi sont :

1. La priorité donnée par l'académie. Vous êtes prioritaire pour une université située dans votre académie d'origine.

2. La préférence donnée par le candidat. Si dans votre liste de vœux vous avez classé cette licence en rang 1, vous serez prioritaire par rapport à un candidat de la même académie l'ayant mis en rang 2.

3. Quand le nombre de candidats est supérieur à la capacité d'accueil, on est amené à utiliser le tirage au sort.

-> **Pour PACES,** la distribution sur les 7 UFR tient compte de l'ordre des vœux, de l'académie d'origine du candidat et de la mention obtenue au bac.

→ Je postule sur des licences en tension. Comment faire le meilleur choix d'établissements ?

Pour une L1 « en tension », on conseille de privilégier les licences de votre académie, et de leur attribuer un rang de classement élevé.

→ Je suis obligé de sélectionner une licence à pastille verte : comment la classer dans mes vœux ?

Vous êtes en effet obligé de sélectionner une licence « pastille verte » si vous êtes en L, en ES ou en S. **Ce choix est le premier qui vous est demandé mais vous êtes libre de le classer comme vous le voudrez dans votre liste ordonnée des vœux.** Si elle correspond à votre choix prioritaire, classez-la en vœu 1, cela vous donne toutes les chances d'être pris. Si ce n'est pas le cas, mettez-la après vos autres choix. **Ne faites pas ce choix au hasard car il constitue un précieux « filet de sécurité ».**

→ Pourquoi l'obligation d'un vœu de Licence à pastille verte ne s'applique-t-elle qu'aux bacheliers généraux ?

On ne peut pas recommander aux bacheliers pro et techno de faire des vœux en licence quand plus de 90% des bacs pro et 70% des bacs techno qui choisissent cette filière sont en échec un an plus tard. Tout le monde peut faire un vœu en L1 mais ce doit être un choix réfléchi.

→ À quoi servent les « vœux groupés » dans les filières en tension ?

L'objectif des vœux groupés est de maximiser les chances du candidat d'obtenir la filière qu'il désire en l'étendant à toute l'offre de formation concernée en Île-de-France.

→ En cas de «vœu groupé», y a-t-il des règles de classement à respecter ?

A l'intérieur d'un vœu groupé (cf. p. 20), vous devez classer tous les sous-vœux (par exemple les 13 sous-vœux pour la licence de droit en Île-de-France). Dans la liste de vœux, vous pouvez mixer les sous-vœux du vœu groupé avec des vœux pour d'autres formations en les intercalant. Le vœu groupé compte pour une seule candidature à l'université.

Pour augmenter vos chances : privilégiez les licences de votre académie, dans le classement de vos sous-vœux.

→ Je souhaite postuler dans une université en province. Comment faire ?

Renseignez-vous bien auprès de l'université visée : vous serez en effet traité après tous les candidats de l'académie dans laquelle vous souhaitez postuler.

Si vous préparez un bac général, vous devrez de toute façon formuler aussi un vœu sur une licence à pastille verte, il est obligatoire. Libre à vous de le classer ensuite comme vous le souhaitez.



ÉTUDE DE CAS : PACES

Jonathan voudrait entrer en PACES. Doit-il inscrire d'autres vœux ?

1. S'il passe un bac général, il doit d'abord sélectionner une licence à pastille verte.
2. Il inscrit ensuite le vœu PACES. Pour augmenter ses chances, il lui affecte un rang élevé dans la liste de ses vœux.
3. Il hiérarchise les 7 UFR médicales. Là encore, pour augmenter ses chances, il affecte un rang élevé aux UFR de son académie.
4. Il a obligation de sélectionner 5 autres choix de licences. APB affiche un message «anomalie», en rouge, tant que cette obligation n'est pas satisfaite.
5. Il complète sa liste, éventuellement, avec d'autres types de formations.

des formations
rémunérées
vers des métiers
porteurs



formations diplômantes en alternance

commerce & marketing

- BTS management des unités commerciales
- BTS négociation relation client
- BTS communication
- BTS commerce international à référentiel commun européen

informatique & nouvelles technologies

- Bac pro systèmes électroniques et numériques
option télécommunications & réseaux
- BTS services informatiques aux organisations
spécialité "solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux"
- BTS services informatiques aux organisations
spécialité "solutions logicielles et applications métiers"

assistantat & ressources humaines

- BTS assistant(e) de gestion PME-PMI à référentiel commun européen
- formation en contrat de professionnalisation (1 an)
qualification d'assistant(e) ressources humaines (niveau bac +3)

imc alternance

5 rue Saint-Denis
75001 Paris

tél. : 01 53 32 53 00

inscrivez-vous à nos
réunions d'information
sur **imc.randstad.fr**

admissions@imc.randstad.fr



imc
groupe  randstad

Du côté de la vie étudiante

La procédure APB coordonne un certain nombre d'informations, notamment en matière de vie étudiante.

L'application Admission Postbac vous permet d'effectuer une simulation d'attribution de bourse.

Sachez que les bourses d'enseignement supérieur sont attribuées plus largement que celles du secondaire.

Il vous faudra indiquer les éléments suivants :

- le revenu brut global de vos parents (avis fiscal 2016 portant sur les revenus de l'année 2015),

- le nombre de frères et sœurs à la charge de votre famille,

- le nombre de ceux scolarisés dans un établissement de l'enseignement supérieur.

Vous obtiendrez un avis conditionnel d'attribution de bourse. Renseignez-vous ensuite auprès du CROUS de votre académie pour compléter votre dossier social étudiant (DSE).

Le Dossier social étudiant (DSE)

Le Dossier social étudiant (ou DSE) est la procédure unique de demande de bourse et de logement en résidence universitaire.

• Du 15 janvier au 30 avril, la demande se fait sur le site internet du CROUS (centre régional des œuvres universitaires et scolaires) de l'académie dans laquelle vous êtes inscrit cette année. Dans les 15 jours suivant la demande, vous recevrez un dossier à retourner complété.

• Le CROUS émet ensuite un avis conditionnel sur votre demande (attribution, rejet, attente). À partir de juin, le CROUS donne une

réponse définitive au vu de votre justificatif d'inscription.

Ne contactez votre CROUS qu'en cas de changement de situation (une baisse notable des ressources familiales).

Pour en savoir plus :

→ CROUS de Créteil, www.crous-creteil.fr

→ CROUS de Paris, www.crous-paris.fr

→ CROUS de Versailles, www.crous-versailles.fr

Journée Portes Ouvertes
le samedi 28 janvier 2017

22 écoles, 500 formations : laquelle est faite pour vous ?

Toutes les formations des écoles de la Chambre de commerce
et d'industrie Paris Ile-de-France :

<http://bit.ly/ecoles-cci-idf>

HEC
PARIS

ESSEC

ESCP
EUROPE

NOVANCIA
PARIS

ESIEE
PARIS

CFA
UPMC

CFI

ifa
DELOROZOV

esmae
Supérieure des Métiers des Agences d'Emploi

ESSYM

La
Fabrique

l'écologie des Métiers

FERRANDI

GESCIA

GOBELINE
L'ÉCOLE DE L'IMAGE

inhae

IFA Chauvin

ISIPCA

ITESCIA

L'ÉNA
des Sciences
du Management

CAMPUS DE
Paris Gambetta

itedec

L'ÉNA
des Sciences
du Marketing

CAMPUS DE
Gennevilliers

TECOMAH

SupVente

UTEC



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

JPO

Aller aux Journées Portes Ouvertes des Universités est une bonne occasion de s'informer, de rencontrer enseignants et étudiants et de se familiariser avec les lieux. Retrouvez les JPO des IUT en p.29.

ACADÉMIE DE PARIS

ACADÉMIE DE CRÉTEIL

ACADÉMIE DE VERSAILLES

Panthéon-Sorbonne www.univ-paris1.fr	Samedi 25 février	13h-17h30	Droit, Science Politique, AES
	Samedi 11 mars	13h-17h30	Économie, Gestion, MASHS, Sciences Sociales, Histoire, Géographie, Histoire de l'Art et Archéologie, Philosophie, Arts plastiques et Cinéma
Panthéon-Assas www.u-paris2.fr	Samedi 21 janvier	10h-17h	Site de Vaugirard : Droit, Économie, Information, Communication
Sorbonne Nouvelle Paris 3 www.univ-paris3.fr	Samedi 25 février	9h-18h	Licences et masters
Paris-Sorbonne www.paris-sorbonne.fr	Samedi 4 mars	11h-17h	Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales
Paris Descartes www.univ-paris5.fr http://orientationactive.parisdescartes.fr	Samedi 4 mars	9h30-17h30 10h-15h	Toutes disciplines Le Forum des métiers du D.U. PaReO
	Samedi 11 mars	14h-18h	Faculté de pharmacie de Paris
UPMC www.upmc.fr	Samedi 28 janvier	9h-12h 13h-18h	Médecine Sciences
	Samedi 25 février	14h-18h	Formations en santé
Paris Diderot www.univ-paris-diderot.fr	Samedi 4 mars	12h-17h	Licences générales, licences professionnelles, CPEI-EIDD, DAEU A & B
Panthéon-Assas www.u-paris2.fr	Samedi 28 janvier	14h-18h	Site de Melun : Droit, Économie, Gestion
Paris 8 Vincennes-Saint-Denis www.univ-paris8.fr	Samedi 25 février	13h30-17h30	Toutes disciplines : Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales, Informatique, AES, Droit, Science politique, Économie et gestion
Paris-Est Créteil Val-de-Marne UPEC portesouvertes@u-pec.fr	Samedi 4 mars	10h-16h	Toutes les formations LMD : DUT, Licences, Licences professionnelles, Masters, École d'ingénieur, Doubles licences, Parcours internationaux, Parcours enseignement. Licences : AEI, Administration Publique, Droit, Économie et Gestion, Science politique, Géographie et Aménagement, Histoire, Philosophie, Sciences de l'éducation, STAPS, LEA, Anglais/Allemand, Anglais/Espagnol, LLCE, Anglais, Allemand, Espagnol, Lettres, Chimie, Informatique, Mathématiques, Physique, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences Pour l'Ingénieur, PACES, Ergothérapie, DAEU A, DAEU B, Capacité en droit
Paris 13 www.univ-paris13.fr	Samedi 4 mars	10h-17h	UFR Santé, Médecine et Biologie Humaine PACES ; APES ; Sciences de la vie ; STAPS ; sciences sanitaires et sociales. UFR des Lettres, Langues, Sciences humaines et des Sociétés (LLHS) Sciences humaines et sociales, Lettres et Langues UFR de Sciences de la communication (SC) Information et Communication UFR Droit, Sciences Politiques et Sociales Droit, AES et Sociologie politique UFR de Sciences économiques et de Gestion (SEG) Économie et gestion Institut Galilée et Sup Galilée (École d'ingénieurs), Sciences et formations d'ingénieur
Paris-Est Marne-La-Vallée www.u-pem.fr	Samedi 25 février	9h30-17h30	Toutes disciplines de l'UPEM : Sciences, Technologie, Économie, Gestion, Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales, STAPS
Paris Ouest Nanterre La Défense www.u-paris10.fr	7 décembre	14h-17h	Masters et concours
	1 ^{er} février	10h-17h	Licences
	28 janvier	9h30-12h30	STAPS
	28 janvier	14h-17h	Métiers du livre
Cergy-Pontoise www.u-cergy.fr	Samedi 28 janvier	10h-17h	Licences et masters
Evry-Val-d'Essonne www.univ-evry.fr	Samedi 13 février	10h-17h	Toutes disciplines
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines www.uvsq.fr	Samedi 25 février	14h-17h30	Toutes disciplines de Licences et Licences professionnelles
Paris Sud www.u-psud.fr	Samedi 25 février	10h-17h	Facultés des Sciences et PACES, UFR STAPS, Polytech, Faculté Droit/Éco/Gestion

Excellez à l'Université

CHOISISSEZ LES IUT



18 IUT en Île-de-France

23 spécialités de DUT et plus de 200 licences professionnelles
appréciées par 96% des chefs d'entreprises *

* Sondage IPSOS

Il y a forcément un IUT près de chez vous.



BOBIGNY - JPO : 4 mars (10:00-17:00) - 1, rue de Chablis 93017 BOBIGNY Cedex,
Tél. : 01 49 40 30 00 - Site web : www.iut-bobigny.univ-paris13.fr



CACHAN - JPO : 22 février (13:30-17:30), 18 mars (13:30-17:30) - 9, av. de la Division Leclerc 94230 CACHAN,
Tél. : 01 41 24 11 00 - Fax : 01 41 24 11 99 - Site web : www.iut-cachan.u-psud.fr



CERGY-NEUVILLE - JPO : 28 janvier (10:00-17:00)
5, mail Gay-Lussac Neuville-sur-Oise 95031 CERGY-PONTOISE Cedex, Tél. : 01 34 25 68 30
SAINT-MARTIN, PONTOISE - JPO : 28 janvier (10:00-17:00)
2, avenue Adolphe Chauvin 95302 CERGY-PONTOISE Cedex, Tél. : 01 34 25 75 46 / 28 92
ARGENTEUIL - JPO : 28 janvier (10:00-17:00)
95/97, rue Valère Collas 95100 ARGENTEUIL, Tél. : 01 39 98 34 00/73
SARCELLES - JPO : 28 janvier (10:00-17:00)
34, bd H. Bergson 95200 SARCELLES, Tél. : 01 34 38 26 00 - www.iut-u-cergy.fr



CRÉTEIL - JPO : 4 mars (10:00-16:00), 15 mars (14:00-17:00)
61, av. du Général de Gaulle 94010 CRÉTEIL Cedex, Tél. : 01 45 17 16 84 - Fax : 01 45 17 16 86
VITRY - JPO : 4 mars (10:00-16:00), 15 mars (14:00-17:00)
122, rue Paul Armandot 94400 VITRY-SUR-SEINE, Tél. : 01 45 17 16 84 - Fax : 01 45 17 16 86 - <http://iut.u-pec.fr>



ÉVRY - JPO : 25 février (10:00-17:00) - 22, allée Jean-Rostand, 91025 ÉVRY Cedex
BRÉTIGNY-SUR-ORGE - JPO : 25 février (10:00-17:00) - Chemin de la Tuilerie 91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE,
JUVISY - JPO : 25 février (10:00-17:00) - 6 rue Piver, 91260 JUVISY-SUR-ORGE, Tél. scolarité : 01 69 47 72 04,
E-mail scolarité : scolarite@iut.univ-evry.fr - www.iut.univ-evry.fr



CHAMPS-SUR-MARNE - JPO : 25 février (9:30-17:30) - Cité Descartes - 2, rue Albert-Einstein
77420 CHAMPS-SUR-MARNE, Tél. : 01 60 95 85 85 - Fax : 01 60 95 85 55
MEAUX - JPO : 25 février (9:30-17:30) - 17, rue Jablinot, BP 24 77101 MEAUX Cedex,
Tél. : 01 64 36 44 10 - Fax : 01 64 36 44 55 - <http://iut.u-pem.fr>



MANTES-EN-YVELINES - JPO : 4 février (10:00-17:00) - 7, rue J. Hoët 78200 MANTES-LA-JOLIE,
Tél. : 01 30 98 13 62 - Fax : 01 30 98 16 96 - www.iut-mantes.uvsq.fr



MONTREUIL - JPO : 1^{er} février (13:00-18:00) - 140, rue de la Nouvelle France 93100 MONTREUIL,
Tél. : 01 48 70 37 00 - Fax : 01 48 70 86 49 - www.iut.univ-paris8.fr



ORSAY - JPO : 25 février (10:00-17:00) - Plateau de Moulon, 91400 ORSAY,
Tél. : 01 69 33 60 00 - Fax : 01 60 19 33 18 - www.iut-orsay.u-psud.fr



PARIS DESCARTES - JPO : 28 janvier (10:00-17:00) - 143, avenue de Versailles 75016 PARIS,
Tél. : 01 76 53 47 23/24
SITE PAJOL - 20 quartier, rue du département 75018 PARIS,
Tél. : 01 76 53 49 78 - www.iut.parisdescartes.fr



PARIS DIDEROT - JPO : 22 février (10:00-17:00) - 20 quartier, rue du département - 75018 PARIS,
Tél. : 01 57 27 79 74 - www.iut.univ-paris-diderot.fr



SAINT-DENIS - JPO : 28 janvier, 4 mars - Place du 8 Mai 1945, 93206 SAINT-DENIS Cedex,
Tél. : 01 49 40 61 34 / 61 35 Fax : 01 49 40 61 36
SAINT-DENIS-LA-PLAINE - JPO : 28 janvier, 4 mars - 3, rue de la Croix Faron,
93210 SAINT-DENIS-LA-PLAINE - www.iutsd.univ-paris13.fr



SCEAUX - JPO : 25 février (10:00-17:00) - 8, avenue Cauchy, 92330 SCEAUX,
Tél. : 01 40 91 24 00 - Fax : 01 40 91 24 19 - www.iut-sceaux.u-psud.fr



SÉNART - JPO : 28 janvier (9:00-15:00), 11 mars (9:00-13:00) - rue Georges Charpak, 77567 LIEUSAIN,
Tél. : 01 64 13 44 90 - Fax : 01 64 13 45 00



FONTAINEBLEAU - JPO : 28 janvier (13:00-17:00), 11 mars (13:00-17:00) - route forestière Hurtault
77300 FONTAINEBLEAU, Tél. : 01 60 74 68 00 - Fax : 01 60 74 68 29 - www.iutsof.org



TREMBLAY-EN-FRANCE - JPO : 25 janvier (9:00-17:00) - 3, rue de la Râperie, 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE,
Tél. : 01 41 51 12 26 (GLT), 12 66 (GEA) et 12 64 (GIM) Fax : 01 48 61 38 17 - www.iut2t.univ-paris8.fr



VÉLIZY - JPO : 28 janvier (10:00-17:00) - 10-12, avenue de l'Europe, 78140 VÉLIZY, Tél. : 01 39 25 48 33
RAMBOUILLET - JPO : 28 janvier (10:00-17:00) - 19, allée des Vignes 78120 RAMBOUILLET,
Tél. : 01 39 25 58 20 - www.iut-velizy.uvsq.fr



VILLE-D'AVRAY - JPO : 28 janvier (10:00-17:00), 15 mars (14:00-17:00)
50, rue de Sèvres 92410 VILLE-D'AVRAY, Tél. : 01 40 97 48 00 - Fax : 01 40 97 48 79
NANTERRE - JPO : 1^{er} février (10:00-17:00) - 200, Av de la République - 92000 NANTERRE, Tél. : 01 40 97 98 27
SAINT-CLOUD - JPO : 28 janvier (14:00-17:00) - 11, avenue Pozzo di Borgo - 92210 SAINT-CLOUD,
Tél. : 01 40 97 98 20 - <http://cva.u-paris10.fr>



VILLETANEUSE - JPO : 4 mars (10:00-17:00) - 99, avenue J.-B. Clément, 93430 VILLETANEUSE,
Tél. : 01 49 40 30 00 - www.iutv.univ-paris13.fr

REJOIGNEZ LE MONDE DE LA COMMUNICATION !

► PROGRAMME GRANDE ÉCOLE

Titre certifié par l'État, Niveau II

Titre certifié par l'État, Niveau I

Admission 1^{ère} année à bac, bac+1

- > SPÉCIALISATIONS PROFESSIONNELLES
- > DES PARCOURS INTERNATIONAUX
- > DES 5^{ÈMES} ANNÉES EN ALTERNANCE

► PROGRAMME BTS COMMUNICATION

DIPLÔME D'ÉTAT

ISCOM

INSTITUT SUPÉRIEUR
DE COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

#INVENTIF

Gaspard, 2^{ème} Année,
Programme Grande École

ISCOM / 4, Cité de Londres - 75009 PARIS
www.iscom.fr / infos@iscom.fr / [@iscom](https://www.instagram.com/iscom)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

Spécial Parents

Bien comprendre APB, pour bien accompagner

Votre enfant va utiliser cette année la procédure nationale Admission Postbac, qui gère l'inscription à la plupart des formations de l'enseignement supérieur. Pour l'accompagner au mieux, voici nos conseils.

Plus votre enfant et vous-même serez informés sur ses possibilités d'orientation, plus vous saurez quels choix faire et comment bien l'aider à positionner ses vœux.

Aidez-le à se poser les bonnes questions dès maintenant, échangez avec lui, proposez-lui de rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue, accompagnez-le dans ses démarches, aux salons et dans les établissements (journées portes ouvertes).

S'informer et échanger

Le paysage de l'enseignement supérieur aujourd'hui n'a rien à voir avec celui que

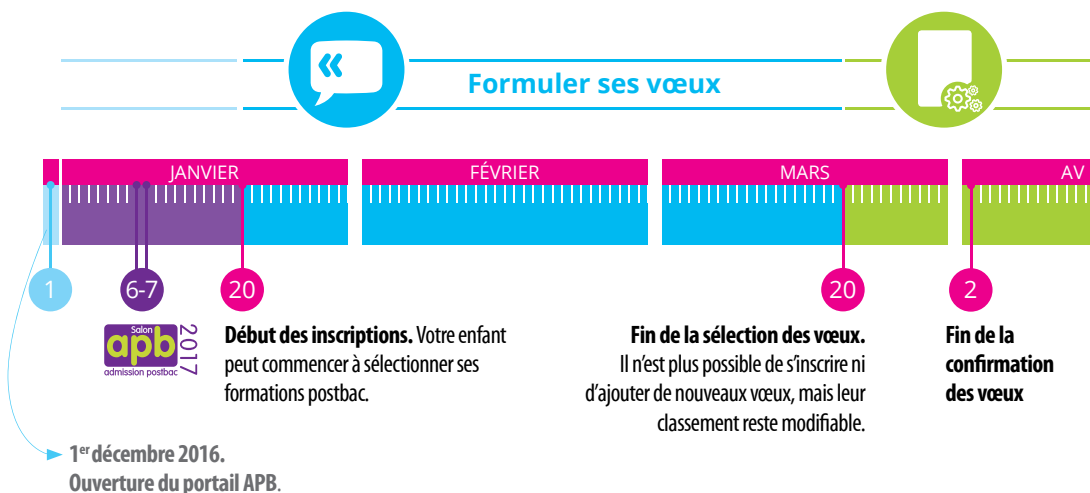
vous avez connu : les passerelles entre les différents types de formations se sont multipliées, permettant à chacun de construire des parcours plus souples et plus personnalisés. Pour éviter les erreurs d'appréciation et les clichés, n'hésitez pas à vous documenter.

Par ailleurs, faites confiance à votre enfant : partez de ses réflexions et non de vos seuls désirs. La procédure APB est l'occasion de dialoguer et de faire ensemble le tour des scénarios possibles.

Mémo APB

Les dates à ne pas oublier !

La procédure APB est ponctuée de plusieurs phases avec des dates clés. Pour accompagner au mieux votre enfant, voici une vue d'ensemble de la procédure 2017.



Éviter le stress de la dernière minute !

L'an dernier, le serveur a enregistré 600 000 connexions le 20 mars et 60 000 élèves ont enregistré leurs vœux le dernier jour : n'attendez pas, évitez un stress inutile, avec un fort risque d'erreur, qui ne vous laisse aucun recours.

> **La procédure APB doit être enclenchée DÈS janvier.**



Intégrez dès maintenant les dates dans votre agenda pour aider votre enfant à s'organiser et à anticiper.

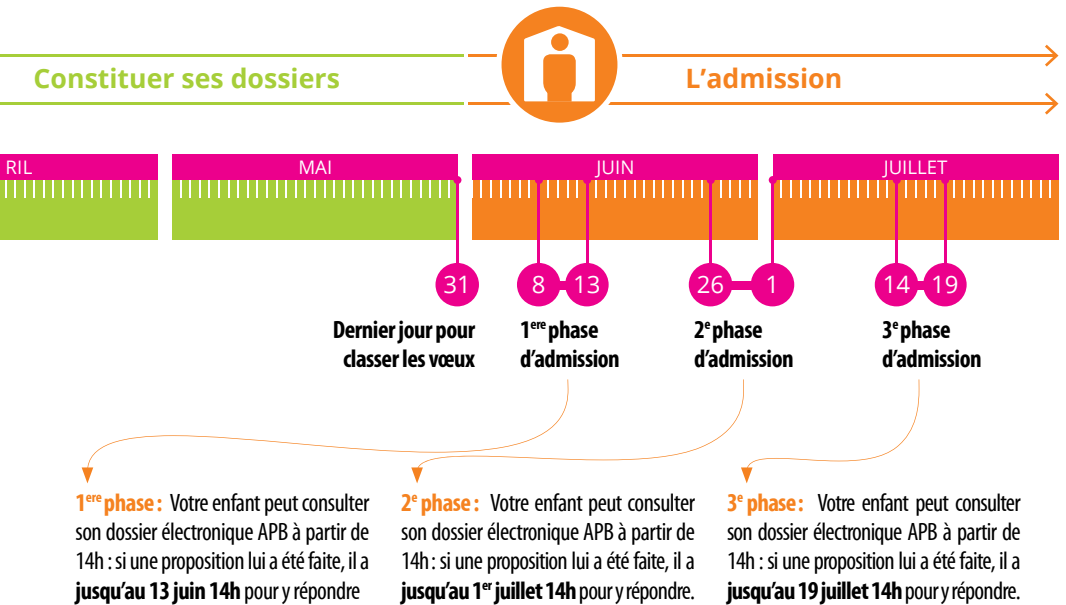
Flashez pour **télécharger les alertes APB**

Davantage de passerelles

Ne surinvestissez pas affectivement la décision d'orientation : elle est importante mais ne conditionne pas toute la vie professionnelle de votre enfant.

Depuis quelques années, l'enseignement supérieur s'est réorganisé pour offrir davantage de passerelles entre les filières et les formations, voire parfois des possibilités de réorientation en cours d'année.

Parlez d'orientation et aiguillez-le sans projeter vos envies, dialoguez, accompagnez-le dans ses démarches, notamment lors du salon et documentez-vous.



Aidez-le à mettre toutes les chances de son côté

Avant de faire vos vœux, renseignez-vous avec votre enfant sur les conditions de réussite dans les filières qu'il vise. Certaines d'entre elles sont très sélectives : il faudra l'aider à réfléchir aux choix de filières qui lui permettront de construire son parcours vers la réussite. D'autres filières non sélectives ne sont pas adaptées à tous les Bac. Faites en sorte que votre enfant puisse avoir le maximum d'informations avant de faire ses vœux, les conseillers d'orientation-psychologues sont là pour répondre aux questions de votre enfant.

Des choix personnels, par ordre de préférence

Le classement des vœux est tout aussi important que leur enregistrement. Si le premier vœu est octroyé par l'application APB, il annule automatiquement tous les vœux suivants, et il n'y a pas de recours.

C'est pourquoi la période de classement des vœux est longue : elle permet de revenir sur ce classement, et de l'affiner : le premier vœu doit correspondre à ce que votre enfant veut vraiment faire, et les vœux suivants doivent être classés selon l'ordre de préférence.

DEVENEZ INGÉNIEUR(E) GÉNÉRALISTE DU NUMÉRIQUE

pour relever les défis du futur

PORTES OUVERTES

► Mercredi 14 décembre 2016 : 18h - 21h

► Samedi 21 janvier 2017 : 10h - 18h

- Prépa intégrée scientifique commune
- 12 majeures en cycle Master :

Architecture des SI, Cloud computing,
Ingénierie logicielle, Sécurité, Finance,
Réalité virtuelle, Data center, Droïdes
et drones, Énergies nouvelles, Bio-
informatique, etc.

- Admissions de Bac à Bac +4
- 100 % d'insertion professionnelle
- 41 400 € salaire moyen annuel brut à la sortie
- 90 partenariats internationaux et 46 accords de doubles-diplômes
- Un réseau de 1 000 anciens
- + de 50 associations étudiantes



Lexique du Sup'

AES : Administration économique et sociale

BTS : Brevet de technicien supérieur

BTSA : Brevet de technicien supérieur agricole

CIO : Centre d'information et d'orientation

COP : Conseiller d'orientation psychologue

Collante : Relevé des notes du bac

CPES : Classe préparatoire aux études supérieures

CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles

CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires, qui gère les bourses et le logement étudiant.

DCG : Diplôme de comptabilité et de gestion

DMA : Diplôme des métiers d'art

DTS : Diplôme de technicien supérieur (3 ans)

DUT : Diplôme universitaire de technologie, délivré par les IUT

Erasmus : programme d'échange européen, qui permet d'effectuer une partie de son cursus (études ou stage) dans une autre université européenne, grâce au LMD (validation des périodes de stages ou d'études, allocations, etc.).

IEP : Instituts d'études politiques

IMN : Institut des métiers du notariat

INSA : Institut national des sciences appliquées

Inscriptions : On distingue l'inscription administrative (qui se fait à l'université dès la confirmation de l'obtention du bac), de l'inscription pédagogique (qui consiste à organiser sa scolarité avec le secrétariat de son UFR, choisir ses options, les modalités de contrôle de connaissances, etc. juste avant la rentrée universitaire)

IUT : Institut universitaire de technologie

LEA : Langues étrangères appliquées

LMD : Licence (bac+3) Master (bac+5) et Doctorat (bac+8) sont les 3 grades reconnus en Europe

Licence : Grade universitaire, la Licence requiert 3 années d'études après le bac (180 crédits – ECTS European Credits Transfer System, 6 semestres). La L1 (première année de Licence) est pluridisciplinaire, la L2 amorçant une spécialisation.

Licence professionnelle : 3ème année de Licence mise en place en partenariat avec les branches professionnelles, comprenant 12 à 16 semaines de stage, destinée à permettre l'entrée sur le marché du travail.

MAN : Classe de mise à niveau

MANAA : Classe de mise à niveau en arts appliqués

Master : Grade universitaire, le Master requiert 2 années

d'études - M1 et M2 - (120 crédits, 4 semestres), après la Licence.

Mention : Chaque domaine de formation universitaire est subdivisé en « mentions ». La mention du diplôme précise la discipline ou la « majeure » de la formation suivie par l'étudiant.

PACES : Première année commune aux études de Santé

Parcours : Ensemble des unités d'enseignements (UE) suivies pour obtenir un diplôme universitaire. Les universités proposent, pour chaque mention de diplôme, plusieurs parcours : cela permet aux étudiants d'affiner leur projet de formation et leur démarche de professionnalisation.

Passerelles : Les passerelles permettent aux étudiants de se réorienter de façon plus souple au fur et à mesure de leurs études, en accédant à d'autres cursus en fonction de leurs acquis et sous certaines conditions.

SAIO : Service académique d'information et d'orientation

SCUIO : Service commun universitaire d'information et d'orientation

Semestres : Les formations universitaires sont organisées en semestres (fin septembre/fin janvier – début février/fin mai), chacun d'eux étant ponctué par des partiels (périodes d'examen).

STAPS : Sciences des activités physiques et sportives

STS : Section de technicien supérieur (qui prépare au diplôme BTS)

SUAPS : Service universitaire des activités physiques et sportives, qui organise les activités proposées aux étudiants

SUMPPS : Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé, qui assure la prévention au sein de l'université et, dans ce cadre, les examens médicaux et consultations.

TD/TP : Les travaux dirigés, par petits groupes, permettent de travailler spécifiquement certains points des cours. Les travaux pratiques répondent à une approche des connaissances davantage fondée sur l'expérience. TD et TP complètent les cours magistraux.

Unités d'enseignements (UE) : Ensemble d'enseignements, plusieurs UE composant la formation. Cette formation est dispensée au sein d'UFR (unités de formation et de recherche), qui rassemblent les enseignements d'une même discipline.

Nous vous informons que l'inscription à la Sécurité sociale étudiante sera **obligatoire*** dans l'enseignement supérieur.

C'est une condition nécessaire pour valider votre inscription administrative dans l'enseignement supérieur.



• VOICI LES ÉTAPES À SUIVRE POUR Y PROCÉDER :

1 QUAND s'inscrire ? L'inscription se réalise uniquement **auprès de votre établissement d'enseignement supérieur** lorsque vous remplissez votre dossier d'inscription administrative.

2 COMMENT s'inscrire ? Sur votre dossier d'inscription (papier ou internet) figure **une rubrique spécifique dédiée à la Sécurité sociale étudiante**. Pour faire le choix du Centre 617-SMEREP de Sécurité sociale étudiante, partenaire de l'Assurance Maladie, **vous devez cocher ou inscrire "Centre 617-SMEREP" dans cette rubrique :**

Mode d'inscription
sur **internet**
de votre
établissement
d'enseignement
supérieur



OU

Mode d'inscription
papier de votre
établissement
d'enseignement
supérieur



Formulaire Cerfa S 1205g téléchargeable sur smerep.fr, rubrique "Sécurité sociale étudiante".

3 COMBIEN cela coûte ? L'inscription à la Sécurité sociale étudiante est OBLIGATOIRE et payante, sauf dans certains cas*. Pour prendre connaissance de votre situation, vous devez remplir votre diagnostic sécu sur smerep.fr, rubrique "Diagnostic en ligne". C'est simple, rapide et gratuit. **Le règlement de la cotisation à la Sécurité sociale étudiante s'effectue directement auprès de votre établissement d'enseignement supérieur** (elle était de 215 € pour l'année universitaire 2016/2017). Celui-ci le versera ensuite à l'URSSAF.

4 INSCRIPTION auprès de votre établissement d'enseignement supérieur qui enverra directement à la SMEREP votre demande d'affiliation.

5 À RÉCEPTION, nous procédons à votre enregistrement à la Sécurité sociale étudiante **SMEREP**. Vous recevrez un email de Bienvenue, avec votre accès à votre espace personnel MY SMEREP, et vous indiquant également les documents essentiels à nous adresser pour être remboursé de vos soins : RIB, déclaration de médecin traitant... **Vous pourrez alors télécharger votre Attestation de droits à partir de votre espace personnel MY SMEREP.**

6 CARTE VITALE : vous devrez la mettre à jour (dans un accueil SMEREP, une pharmacie...).

* sauf cas particuliers (cf smerep.fr/rubrique "Sécurité sociale étudiante")

Vous souhaitez plus d'informations sur l'affiliation à la Sécurité sociale étudiante ?



54, Boulevard Saint-Michel - 75006 Paris

- Lundi au jeudi de 9h à 17h30 (**20h le jeudi**), vendredi et **samedi** de 9h30 à 17h30
- Accueil multilingue toute la semaine (anglais, espagnol, chinois et arabe).

@ smerep.fr,
rubrique **CONTACT**
ou par Tchat

☎ **01 56 54 36 34**
Du lundi au **samedi** de 9h à 18h (**20h le jeudi** et 17h le samedi)



LES BONNES RAISONS DE CHOISIR LE CENTRE 617-SMERE POUR SA SÉCU ÉTUDIANTE !



EFFICACE

La SMERE vous affine et
**traite votre dossier en
INTÉGRALITÉ** de A à Z
(pas d'intermédiaire).



RAPIDE

Et en plus, elle vous rembourse
de vos frais de santé **en 48h** avec
votre carte Vitale ou en décompte
immédiat dans un accueil
SMERE.



DISPONIBLE

La SMERE vous accueille*
du lundi au **SAMEDI** et **le
jeudi jusqu'à 20h**, pour traiter
l'ensemble de votre dossier.

*Au téléphone ou dans son accueil de Saint-Michel



DIGITALE

- Suivi de vos remboursements
de soins.
- Téléchargement de votre
attestation de droits.
- Dépôt en ligne des documents
demandés (RIB, Déclaration de
médecin traitant...).
- Demande de CEAM, etc.



MULTI-LANGUES

- 8 accueils en Ile-de-France
dont celui de Saint-Michel **en
multi-langues**.
- Brochures d'informations
disponibles en ANGLAIS,
ESPAGNOL, CHINOIS et ARABE
en accueil et sur smere.fr.

NOUS,
POUR NOTRE SÉCU
ÉTUDIANTE,
ON CHOISIT
la SMERE
CENTRE 617
ET VOUS ?



RÉUSSIR

BACCALAURÉAT

- Première S "pilote"
- Terminales S et ES "pilotes"
- Stages intensifs de révision et perfectionnement à la Toussaint, Noël, février, Pâques pour Secondes, Premières et Terminales
- Cycles continus et cycles intensifs de révision Premières et Terminales
- Stage d'étude de documents économiques et sociologiques
- Concours des écoles de commerce accessibles après le bac
- Concours des écoles d'ingénieurs accessibles après le bac
- "English Summer Session in Paris" pré-bac durant l'été - Tests SAT® et ACT®
- Test probatoire de l'École du Louvre
- Encadrement de première année de Droit

HEC-ESSEC-ESCP Europe-EML

- Classes préparatoires annuelles "pilotes" voies S et E, 1^e et 2^e années
- Stages intensifs de perfectionnement à la Toussaint, Noël, février, Pâques
- Stage de pré-rentrée fin août début septembre - Stages de préparation des oraux
- Stage de préparation des concours littéraires "BEL" en février
- "English Summer Session in Paris" durant l'été

SCIENCES PO

- IEP de Paris : en parallèle à la Première, cycle continu les samedis et cycle de stages (Toussaint, Noël, hiver, printemps)
- IEP de Paris : en parallèle à la Terminale, stages d'été + cycle continu les mercredis ou samedis ou stages d'été + cycle de stages (Toussaint, Noël)
- IEP de Province : classe préparatoire annuelle et stages intensifs vacances d'hiver (admission en 2^e année) et de printemps (admission en 1^e année)

MATH SUP - MATH SPÉ

- Stages intensifs en février et à Pâques pour Sup et Spé
- Stages de pré-rentrée pour Math Sup et Math Spé (de TS vers Sup et Sup vers Spé)

LE GROUPE
ipesup

ipesup | 01 44 32 12 00 | 18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris
prepasup | 01 42 77 27 26 | 16 B, rue de l'Estrapade 75005 Paris
www.ipesup.fr

Enseignement supérieur et secondaire privé



S'informer au Salon APB

6 et 7 janvier 2017
Grande Halle de la Villette

Ce salon a deux objectifs clés pour les futurs étudiants mais également leurs parents :

- **Proposer un guichet unique d'information**, en un seul lieu sur toutes les filières de formation post-bac en Île-de-France.
- **Mieux comprendre la procédure APB**, en vous donnant toutes les clés, et en vous permettant de poser en direct toutes vos questions.

Le Salon Admission Postbac

Le passage obligé pour y voir plus clair !

Le Salon APB offre aux futurs étudiants un panorama complet de l'enseignement supérieur, et des services très qualitatifs.



L'espace APB : comprendre toutes les étapes de la procédure avec les experts des rectorats de Créteil, Paris et Versailles.



Conseil personnalisé : des entretiens sans RDV avec plus de 60 conseillers d'orientation-psychologues.



Des conférences pour avoir une information très complète, et sans filtre.



Un parcours simple et lisible de toutes les formations

L'équilibre des formations pour mieux choisir

Sur 10 000 m², plus de 200 exposants se mobilisent pour renseigner et conseiller les lycéens et leurs parents : cursus, filières, modalités d'inscription, débouchés professionnels, vie étudiante...

Le Village des Universités et de leurs IUT

Les universités franciliennes présentent leur offre de formations, regroupées par pôles disciplinaires :

- Arts, Lettres, Langues, Communication
- Droit, Économie, Gestion,
- Sciences et Techniques, STAPS-Santé, à noter la mobilisation du SADEP
- Sciences Humaines et Sociales
- Tous les IUT d'Île-de-France.

Le Village des Écoles et des Prépas

Les formations proposées par les écoles sont regroupées par spécialités pour faciliter le repérage :

- Ingénieurs / Scientifiques
- Commerce
- Arts / Multimédia
- Autres formations : Sport, Séjours linguistiques, BTS/CFA, etc.

L'espace Prépas : *Matières enseignées, écoles accessibles à l'issue de la prépa, rythme d'études, admission et inscription...*

Cet espace est animé par les associations de professeurs de CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles) : APPLS, APHEC, UPS, UPSTI, UPA. L'occasion de discuter librement et directement avec les enseignants.



Le Village des BTS IDF

Un espace cohérent qui veille à l'égale présence des trois académies, et présente les BTS par grande famille de métiers.

L'Espace vie étudiante

L'Accueil conseil handicap

Les + du salon APB

- **Le paysage très complet** des formations postbac
- **La mobilisation massive des universités franciliennes** et de tous leurs IUT
- Une information sur la procédure APB donnée en direct **par les responsables des rectorats**

Consultez la liste des exposants sur le site du Salon APB : www.admission-postbacidf.fr

- Le Salon de **tous les élèves de Première et de Terminale**
- **L'investissement des acteurs :** les équipes des recteurs, les conseillers d'orientation-psychologues, les proviseurs et les équipes pédagogiques
- **Une information toujours actualisée** sur l'enseignement supérieur, qui a considérablement changé



INNOVATIVE HUMAN BUSINESS SCHOOL

L'ÉCOLE DE COMMERCE OÙ IL FAUT ÊTRE

**15
MOIS
DE STAGES
AUTOUR DU MONDE
+ DE 8 000
PARTENAIRES
PROFESSIONNELS**

**L'HUMAIN
L'INNOVATION
LA PÉDAGOGIE
DE PROJETS
LE DIGITAL FIRST
LE LEADERSHIP**

ANNÉE PRÉPA + 5 SPÉCIALITÉS

MARKETING ET SMART MARKETINGS

COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES INNOVANTES

FINANCES ET NOUVELLES FINANCES

ACHATS, VENTES ET NÉGOCIATION D'AFFAIRES

MANAGEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET RSE



ego

INNOVATIVE
HUMAN
BUSINESS
SCHOOL

**5 BACHELORS
(BAC + 3)**

**5 DIPLÔMES
(BAC + 5)**

Vendredi 6 janvier

	Salle de conférence 1	Salle de conférence 2	Amphithéâtre Boris Vian
10h00-10h45	Réussir en BTS : quel profil et comment ? Comment intégrer la section souhaitée ? Quels éléments du dossier scolaire sont pris en compte ? Comment les enseignements sont-ils dispensés ? Quelles sont les possibilités de poursuite d'étude ?		Admission postbac : comment formuler et classer ses vœux ? Tout comprendre de la procédure de préinscription APB et poser toutes ses questions en direct aux spécialistes.
11h00-11h45	Se former au commerce et à la gestion Universités, Classes prépa, écoles postbac, BTS... Comment s'opère la sélection ? Coût, programmes, réputation, insertion professionnelle, quels critères retenir ?	Les métiers du sport et STAPS Quelles formations ? Quels débouchés ? Comment bien s'orienter ?	Les études de santé : pour qui et comment ? Tout savoir sur la première année commune aux études de santé « PACES ». Comment réussir sa première année ? Quelle passerelle en cas d'échec ?
12h00-12h45	Kiné, infirmier, psychomotricien... Les métiers paramédicaux Quelles études pour quels métiers ? Ces formations spécialisées recrutent sur examen ou sur concours. Quels sont les prérequis ? Comment maximiser ses chances de succès ?	Découvrir les études de droit et leurs débouchés Quelles compétences requises pour le droit ? Quels parcours ? Les débouchés possibles ?	Réussir sa première année à l'université Sécurisation et diversité des parcours, apprentissage de l'autonomie, professionnalisation, formation par la recherche... Quels accompagnements pour réussir ?
14h00-14h45	Admission postbac : comment formuler et classer ses vœux ? Tout comprendre de la procédure de préinscription APB et poser toutes ses questions en direct aux spécialistes.	Bien choisir son DUT Avantages et inconvénients de ce diplôme professionnel universitaire en 2 ans après le bac. Quelle spécialité choisir ? Quelles sont les poursuites d'études envisageables ?	14h30 - 17h00 LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉDUCATION AEF APB, orientation : quel nouveau rôle pour le chef d'établissement ?
15h00-15h45	Devenir ingénieur : avec ou sans prépa ? Prépa et Grande École, École postbac, Université : quels cursus possibles ? Coût, programme, reconnaissance des diplômes, quels critères retenir ?	Formations artistiques : quels profils et pour quoi faire ? Est-ce adapté à mon profil ? Quels débouchés ?	<i>Grand débat réservé aux professionnels (proveurs, équipes pédagogiques, personnels des académies, etc.).</i> Sur inscription exclusivement.

Priorité à l'info !

Rythmant les 2 jours du salon, des experts se relaieront au micro pour **30 conférences** inédites et répondront aux questions des lycéens et de leurs parents.

-> Consultez la liste des intervenants sur www.admission-postbacidf.fr

1 CONCOURS COMMUN

7 GRANDES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

11 CAMPUS


ConcoursAvenir

www.concoursavenir.fr

ECE Paris

EIGSI La Rochelle

EISTI Cergy - Pau

EPF Sceaux - Troyes - Montpellier

ESIGELEC Rouen

ESILV Paris La Défense

ESTACA St-Quentin-en-Yvelines - Laval



Ouvert
aux Terminales
S et STI2D

Ouvert
aux bacheliers
Bac+1 à Bac+4

2 VOIES D'ACCÈS

Avenir 



Avenir 

SPÉCIAL PARENTS

Admission postbac : comment formuler et classer les vœux ?

Deux conférences pour décrypter la procédure de préinscription et l'expliquer aux parents.
Samedi 7 janvier à 10h et à 14h

Programme
des conférences

Samedi 7 janvier

	Salle de conférence 1	Salle de conférence 2	Amphithéâtre Boris Vian
10h00-10h45	Formations artistiques : quels profils et pour quoi faire ? Est-ce adapté à mon profil ? Quels débouchés ?		Admission postbac Spécial Parents Comprendre la procédure APB pour bien accompagner son enfant. Une conférence « sur mesure » pour répondre à toutes les questions des parents, en partenariat avec les fédérations de parents d'élèves.
11h00-11h45	Réussir sa première année à l'université Sécurisation et diversité des parcours, apprentissage de l'autonomie, professionnalisation, formation par la recherche... Quels accompagnements pour réussir ?	Réussir en BTS : quel profil et comment ? Comment intégrer la section souhaitée ? Quels éléments du dossier scolaire sont pris en compte ? Comment les enseignements sont-ils dispensés ? Quelles sont les possibilités de poursuite d'étude ?	Devenir ingénieur : avec ou sans prépa ? Prépas et Grandes écoles, Écoles post bac, Universités : quels cursus possibles ? Coût, programme, reconnaissance des diplômes, quels critères retenir ?
12h00-12h45	La communication : les formations pour quels débouchés ? Écoles, universités, alternance, quelle formation privilégier ? Pour quels débouchés ?	Devenir enseignant Quelles formations, quel niveau d'études ? Une garantie d'emploi ? Une vocation avant tout !	Bien choisir son DUT Avantages et inconvénients de ce diplôme professionnel universitaire en 2 ans après le bac. Quelle spécialité choisir ? Quelles sont les poursuites d'études envisageables ?
14h00-14h45	Les études de santé : pour qui et comment ? Tout savoir sur la première année commune aux études de santé « PACES ». Comment réussir sa première année ? Quelle passerelle en cas d'échec ?	Se former au commerce et à la gestion Universités, Classes prépa, écoles postbac, BTS... Comment s'opère la sélection ? Coût, programmes, réputation, insertion professionnelle, quels critères retenir ?	Admission postbac Spécial Parents Comprendre la procédure APB pour bien accompagner son enfant. Une conférence « sur mesure » pour répondre à toutes les questions des parents, en partenariat avec les fédérations de parents d'élèves.
15h00-15h45	Études de psycho : comment savoir si ces études sont faites pour moi ? Beaucoup de candidatures mais pas toujours une idée très claire du contenu de ces formations. Comment bien s'informer ? Quels métiers ? Quelles passerelles en cas de changement d'avis en cours de parcours ?	Les métiers du sport et STAPS Quelles formations ? Quels débouchés ? Comment bien s'orienter ?	Découvrir les études de droit et leurs débouchés Quelles compétences requises pour le droit ? Quels parcours ? Les débouchés possibles ?

Consulter le programme complet sur le site du Salon : www.admission-postbacidf.fr

Les conférences du Salon APB ont chaque année beaucoup de succès. Pour mieux préparer votre visite, pensez à consulter le site du salon : programme mis à jour, noms des intervenants, salles, etc.

RETROUVEZ SUR UN ESPACE TOUS LES ACTEURS !

Écoute, Conseil et Information.

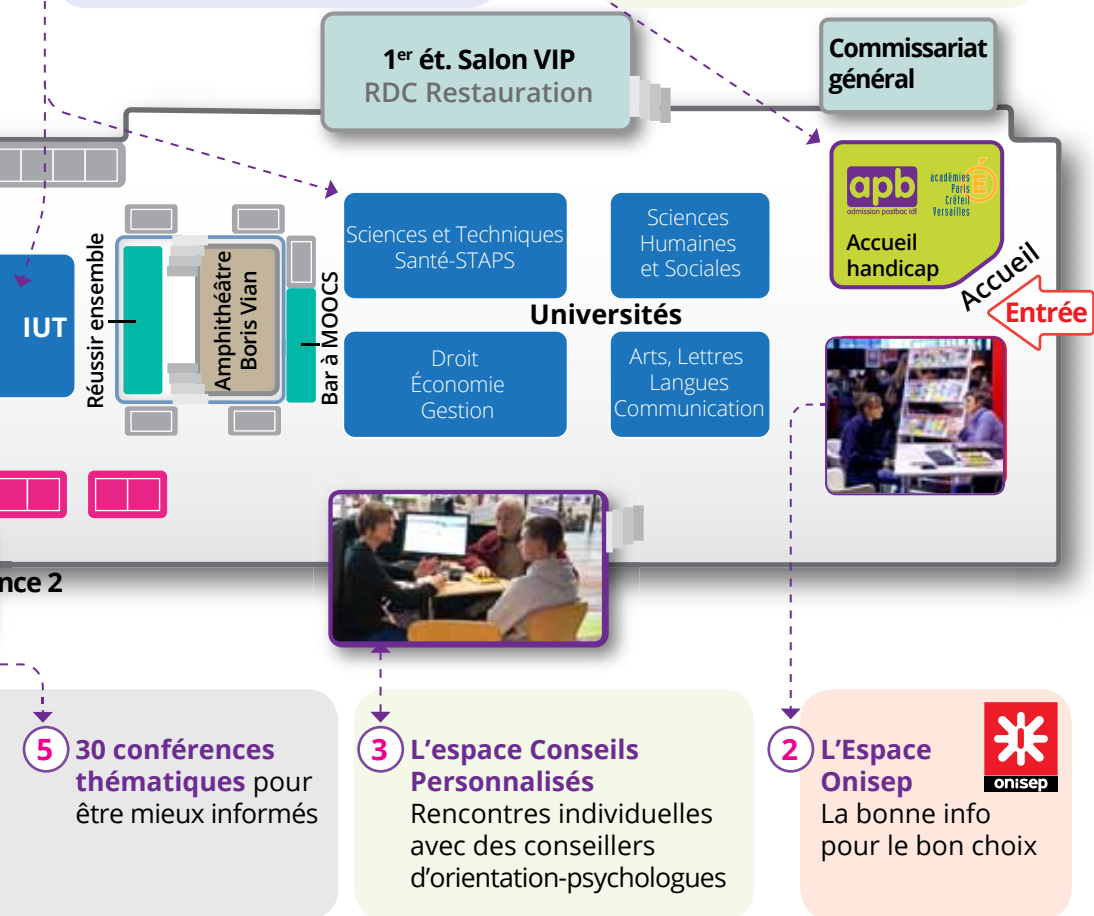




4 Le village des Universités et de leurs IUT organisé par pôles disciplinaires



1 L'espace APB : apprivoiser pas à pas les étapes de la procédure avec les experts des rectorats



DE NOUVEAUX VISAGES POUR LE NUMÉRIQUE

**Devenez ingénieur(e)
du monde numérique**

Journées Portes Ouvertes

- 21 janvier (Paris)
- 4 février (Laval)
- 11 mars (Paris)
- 20 mai (Paris et Laval)

www.esiea.fr

- **Formation initiale** : après Bac S, STI2D, STL, ES spé Maths, Bac+1 scientifique via le Concours Alpha
- **252 parcours** possibles
- **Section internationale** dès la première année
- Cloud Computing, Architecture et Ingénierie du Logiciel, Systèmes Embarqués, Sécurité Informatique, Réalité Virtuelle, Big Data et Data Science, Objets connectés, Numérique & Santé, Robotique, Smart Energy, Management...

Systèmes d'Information & Systèmes embarqués



Ils en parlent...

Les vrais bons conseils des étudiants, Clémence (PACES), Eugénie (Prépa littéraire) et Théodore (BTS comptabilité gestion), qui sont passés par là. Par le salon... et par la procédure !



Théodore

Votre conseil APB pour les Terminales 2017 ?

Participer aux journées portes ouvertes des établissements pour **avoir des informations sur les filières que l'on cible** et aussi pour voir l'établissement.

Venir au salon APB, ça vous a apporté quoi ?

Sur le salon APB, j'ai trouvé des infos sur la filière comptable, j'ai **rencontré des écoles** qui proposaient une formation dans le domaine, j'ai pu poser directement mes questions concernant les critères d'entrée.

Et puis on peut rencontrer sur place les conseillers d'orientation-psychologues et avoir leurs conseils. On a même ceux des futurs profs ou des étudiants qui viennent expliquer les formations.

Eugénie

Venir au salon APB, ça vous a apporté quoi ?

J'ai eu une formation de deux heures pour bien comprendre la procédure APB ! J'ai eu une idée un peu plus précise du post-bac, des infos sur des filières auxquelles je n'aurais pas songé. C'est bien de **pouvoir échanger avec des personnes expertes, des professionnels**.

Je voulais aussi **récolter des témoignages** et les impressions des étudiants, notamment pour les universités.

Votre conseil APB pour les Terminales 2017 ?

Il faut bien faire ses choix, les classer correctement. Demander le conseil d'un professeur ou d'un parent qui connaît vos capacités peut vous aider. **Choisissez ce qui vous PLAÎT. Ne vous lancez pas dans une filière** pour faire plaisir aux autres...

Clémence

Venir au salon APB, ça vous a apporté quoi ?

Je savais déjà que je voulais faire une PACES, **le salon a conforté mon choix**. J'ai pu comparer les universités qui proposaient PACES mais aussi avoir **des éléments très concrets** : les coefficients des matières, l'organisation des emplois du temps et les périodes des concours... Et échanger avec des étudiants, qui ont déjà vécu ce que je m'apprêtais à vivre, avoir leurs **retours sur expérience**. Cela donne confiance !

Votre conseil APB pour les Terminales 2017 ?

Je pense qu'il est important de parler de ce que l'on veut faire avec quelqu'un, les profs par exemple parce qu'ils sont bien placés pour nous guider, ils connaissent notre manière de travailler et notre investissement, ils peuvent avoir de vrais conseils. Il faut venir aux salons **quand on ne sait pas vers quoi s'orienter** mais aussi quand on sait très précisément ce que l'on veut.

Petit conseil pratique : imprimer dès le début le calendrier des dates importantes pour APB, ou les noter dans son agenda !

Retrouvez sur www.admission-postbacidf.fr les témoignages des jeunes tout au long de l'année.

RENCONTREZ LES ÉCOLES DU GROUPE IGS - BAC À BAC+5

GROUPE IGS
BIENVENUE
DANS LE MONDE
DES POSSIBLES

Salon Admission Post Bac
6 et 7 janvier 2017
Grande Halle de La Villette

Journée Portes Ouvertes
21 janvier 2017 de 10h à 16h
Campus Groupe IGS Paris



Stand N°77

**COMMERCE DISTRIBUTION
MARKETING SERVICES**



Stand N°127

ALTERNANCE



Stand N°113

APPRENTISSAGE



- Management et Développement des Ressources Humaines
- Management Gestion Finance Entrepreneuriat
- Commerce Distribution Marketing Services
- Management International
- Journalisme Communication Production
- Immobilier



09/2016 - DIRECTION MARKETING & COMMUNICATION GROUPE IGS

GROUPE IGS – CAMPUS PARIS – 12 RUE ALEXANDRE PARODI 75010 PARIS – MÉTROS : LOUIS BLANC ET CHÂTEAU-LANDON



Certificateur de compétences

ALTERNANCE ET INITIAL

INFORMATIQUE & NUMÉRIQUE

VENEZ NOUS RENCONTRER !

SESSIONS D'ADMISSIONS TOUS LES MERCREDIS À 9H

[BAC+5]

- MANAGER EN SYSTÈMES D'INFORMATION
- EXPERT EN INGÉNIERIE INFORMATIQUE ET SÉCURITÉ
- CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

[BAC+2]

- TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

[BAC]

- TECHNICIEN SUPPORT UTILISATEURS

[BAC+3/+4]

- CONCEPTEUR DÉVELOPPEUR WEB ET MOBILE
- ADMINISTRATEUR SYSTÈMES ET RÉSEAUX CLOUD COMPUTING

RENSEIGNEMENTS

& INSCRIPTION

01 80 97 35 03 - lalexandre@groupe-igs.fr

www.ipi-ecoles.com

GROUPE IGS

09/2016 - DIRECTION MARKETING & COMMUNICATION GROUPE IGS

Les 3 choses à faire avant, pendant et après votre venue au salon APB



Avant le salon Savoir ce que vous cherchez

Avant de venir au salon, identifiez ce que vous cherchez : **des idées de métiers, de formations, un type d'enseignement, des précisions.** Avant tout, faites le point : quels sont vos centres d'intérêts, vos forces, vos faiblesses, si vous avez un projet d'études...

Si vous ne savez pas encore ce que vous voulez faire, le salon APB est une étape utile : rencontrez un conseiller d'orientation-psychologue, faites le point avec lui, puis profitez-en pour aller voir directement les établissements : tout est sur place et cela complètera bien vos informations.



Pendant le salon Motivé(e) vous serez !

Il n'est jamais évident de venir rencontrer des gens sur un salon - beaucoup d'exposants, pas mal de monde, c'est parfois un peu intimidant... Un seul conseil : lancez-vous ! Tout le monde est là pour vous.

Le jour J, un sourire, la motivation et montrer votre intérêt vous aidera à avoir toute l'attention de vos interlocuteurs et les réponses que vous attendez.

Pensez aussi à demander conseil sur l'Espace APB : c'est l'occasion rêvée de parler directement avec les experts.



Après le salon Le temps de la réflexion

Après les contacts sur le salon et les conférences, prenez le temps de vous poser et de relire vos notes et vos docs. Laissez-vous quelques jours pour « décanter » puis prenez le temps de vous replonger dans vos documents, discutez avec votre entourage, tenez vos proches au courant de vos projets.

Si vous pensez qu'il vous manque des infos, n'hésitez pas à vous rendre sur le site www.admission-postbacidf.fr pour avoir des précisions sur la procédure, et surtout participez aux Journées Portes Ouvertes que vous avez repérées !



Petit conseil pratique

Venez sur le salon avec un cahier et de quoi prendre des notes.
Privilégiez les questions et les contacts : la collecte des documents ne doit pas être votre priorité.

Le Salon Admission Postbac c'est aussi le rendez-vous des parents !

Vous allez vivre les prochains mois au rythme des révisions du bac de votre enfant, ainsi qu'à celui de la procédure APB ! Ces 3 lettres restent peut-être encore un peu mystérieuses pour vous mais la procédure est plus simple qu'il n'y paraît...

Tous les outils pour apprivoiser la procédure

La procédure APB organise, règle et optimise, dans l'intérêt de tous, l'accès à l'enseignement supérieur.

Le Salon APB est l'occasion unique d'avoir toutes les clés de cette procédure, d'en comprendre les principes et les modalités, et donc de sortir rassuré.

Discutez en direct avec les experts de la procédure.



Arrêtez-vous sur l'espace APB : Les Services académiques d'information et d'orientation des rectorats de Paris, Créteil et Versailles se mobilisent pendant deux jours et proposent un pas-à-pas dynamique sur de grands tableaux blancs interactifs. C'est une vraie démo de la procédure qui permet de poser toutes les questions, de dédramatiser le process, de découvrir, avant même l'ouverture, les écrans de toutes les étapes clés.

>> Recueillez en direct les recommandations des personnels des rectorats qui gèrent APB au quotidien.

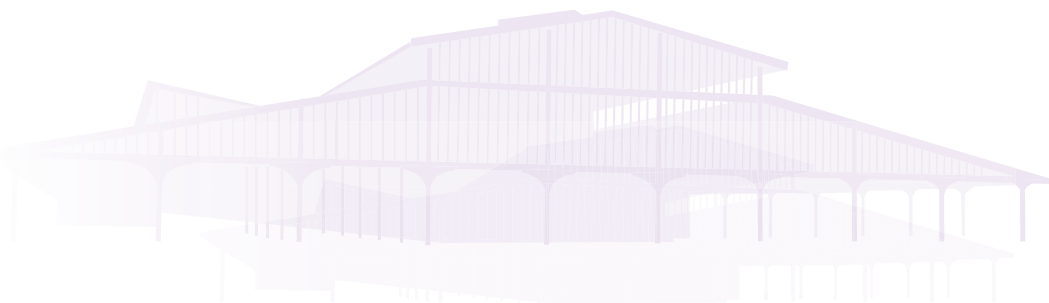
Fabrice Hadjadj

Ne manquez pas les conférences APB Spécial parents, animées par les spécialistes de la procédure.

Amphithéâtre Boris Vian, le samedi à 10h et à 14h.



**Flashez pour télécharger
vos alertes APB dans
votre agenda.**



Consultez le programme des conférences et faites votre marché sans hésiter : sur le Salon APB, les intervenants sont des experts invités par le CIO des enseignements supérieurs pour informer le public dans le respect de la pluralité.

L'espace conseils personnalisés : Si vous en avez le temps, arrêtez-vous pour un entretien avec l'un des 60 conseillers d'orientation-psychologues (COP) qui se mobilisent sur le Salon APB pendant les deux jours.

>> *Un temps précieux pour poser des questions, aller plus loin et faire un vrai point sur les projets d'orientation de votre enfant.*

Accompagner le choix

Une information sur mesure

La bonne info au bon moment : passez sur le stand Onisep, pour trouver l'information complète, officielle et à jour sur l'orientation. Les ouvrages édités par l'Onisep y sont disponibles, ainsi que l'ensemble de ses services numériques.



Faire le tour des possibles

Le salon qui colle à la carte des formations...

Le Salon APB répond à une exigence : **présenter un très large panel de formations avec le souci d'être complet et au service du public**. Les exposants se mobilisent massivement : la quasi-totalité des universités d'Île-de-France, tous les IUT, un grand Village BTS, de très nombreuses écoles, les associations de professeurs de classes préparatoires, mais aussi les écoles d'arts appliqués (Boulle, Estienne, etc.)

... et ouvre le champ des possibles

Souvent, on y vient avec l'idée d'une seule filière, ignorant l'étendue des voies d'études. Pour ouvrir le champ des possibles, le Salon APB privilégie une approche thématique, plus efficace pour les visiteurs : par domaine disciplinaire pour le Village des universités, par famille de métiers pour les BTS, ou par types d'écoles.



L'expérience prépa depuis 1954

LE BON CHEMIN VERS LES GRANDES ÉCOLES

DÉCOUVREZ NOS TAUX DE RÉUSSITE

- Sciences Po Paris **37,6%**
- Sciences Po Province **72%**
- Écoles de commerce **92%**
- École du Louvre **54%**
- Écoles de Journalisme **82%**
- CELSA **38%**
- Licence de droit **100%**
- Master Sciences Po : Paris **52%** / Province **82%**

EXPÉRIENCE ET INNOVATION DEPUIS 1954

- Parcours de progression
- Enseignements, méthodes et entraînements individualisés
- ISTH MediaLab : média et écriture digitale
- ISTH Online : préparation numérique
- ISTH Alumni : le réseau depuis 60 ans
- Accréditation universitaire

DÉCOUVREZ NOS CLASSES PRÉPARATOIRES

Votre entretien
pédagogique
au 01 42 24 10 72
ou info@isth.fr

ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS PRIVÉS
01 42 24 10 72 – info@isth.fr

 ISTH  @ISTHParis

Nouveaux locaux :
28 rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris

Cette école est membre de 



LES + DU SALON

DÉCOUVREZ LE “BAR À MOOC” !

Venez tester les toutes nouvelles solutions numériques d'aide à l'orientation... Et suivez un cours d'initiation pour valider vos choix d'orientation !

Un MOOC, c'est...

Un cours accessible en ligne et gratuit. Vous pouvez consulter, à votre rythme, des vidéos, des quizz, des fiches et des activités, mais vous n'êtes pas livré à vous-même : des enseignants et des tuteurs répondent aux questions via des forums.

Quelques heures pour gagner beaucoup de temps !

Découvrez le contenu des formations envisagées, confortez vos choix ou, au contraire, changez d'avis tant qu'il est encore temps, si vous découvrez que ce n'est pas pour vous... Les MOOCs sont gratuits, réalisés par les équipes pédagogiques des établissements qui accueilleront les futurs étudiants. Ce sont en quelque sorte des cours tests, offerts à tout le monde !

Droit, Psycho, PACES, STAPS...

Il y a maintenant des MOOCs pour toutes les filières en tension, des formations dont on ne connaît pas toujours très bien les contenus.

**Élèves ET parents, ne manquez pas l'occasion,
venez les découvrir sur le Salon !**



Accueil Handicap Conseil

À l'entrée du salon, des conseillers d'orientation-psychologues du **Réseau Handicap Orientation de l'Académie de Paris**, les chargés de mission Insertion Handicap des trois académies, des spécialistes de l'**Onisep** et les associations **@talentEgal** et **Droit au Savoir** sont présents pour vous conseiller dans votre poursuite d'études et votre insertion professionnelle.



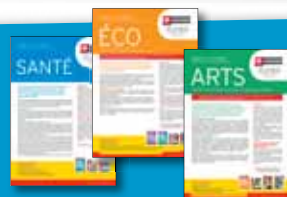
Droit au savoir
www.droitausavoir.asso.fr



@talentEgal
www.atalentegal.fr

L'info licence sur mesure

Retrouvez en avant-première les **fiches licence** sur le Village des Universités. Et aussi en téléchargement sur les sites www.admission-postbacidf.fr ou www.onisep.fr pour trouver la licence qui vous correspond.



Prenez un temps d'avance avec le site du salon APB

Des infos enrichies, un site interactif pour avoir avant, pendant et après le salon, toutes les infos sur la procédure APB, les établissements, les formations mais aussi :

- Des **tchats en live** et des experts qui répondent à toutes vos questions
- Des **astuces APB** pour chaque étape de la procédure et pour réussir votre entrée dans le supérieur
- Des **vidéos**, des **témoignages**, et plein de **bonnes idées** pour passer sereinement le cap APB !

www.admission-postbacidf.fr



87% des apprentis
de l'AFORP trouvent un emploi
dans les 6 mois

MÉTIERS INDUSTRIELS ET TECHNOLOGIQUES

CQPM - BTS - DUT - TITRE RNCP II - LICENCE PRO - BACHELOR

Parce que l'AFORP propose de véritables formations augmentées !

1. Vous êtes formés en alternance, avec un salaire.
2. Vous vivez une expérience professionnelle concrète.
3. Vous construisez votre parcours personnalisé et développez vos talents.
4. Vous bénéficiez d'une approche pédagogique innovante, dans un environnement agile et stimulant.
5. Vous validez des compétences demandées par les entreprises.

Venez le découvrir par vous-mêmes dans l'un des nos 4 centres

(Asnières-sur-Seine - Mantes-la-Ville - Drancy-Le-Bourget - Issy-Les-Moulineaux).

Journées portes ouvertes : 21/01, 22/02, 18/03, 26/04, 13/05 et 21/06/2017.



aforp.fr

Rejoignez-nous sur et



HORS-SÉRIE PHOSPHORE

bayard

PHOSPHORE

HORS-SÉRIE
ÉDITION
2017

LE GUIDE DES ÉTUDES SUP



VOTRE ORIENTATION DE A À Z

- Trouvez votre voie en 15 tests et défis
- Décryptez les mots de l'orientation
- Découvrez toutes les filières
- Maîtrisez APB sans stress
- Assurez aux concours

M 05350 - H21 - P. 9,95 € - 10



Coaching PHOSPHORE

Que faire après le bac ?

Phosphore vous aide à bien choisir avec les coachings orientation personnalisés.

Rendez-vous sur

www.phosphore.com/coaching-orientation/

**Disponible
chez votre
marchand
de journaux !**

Pour savoir
où trouver ce guide
www.trouverlapresse.com



POUR SUIVRE SES ÉTUDES SUPÉRIEURES EN ALTERNANCE AU CFA SACEF

Commerce - Vente - Gestion - Compta - Communication - Assistanat...

**CFA
SACEF**

Découvrez nos formations Bac +2 : BTS et DUT



Rendez-vous au salon APB les 6 et 7 janvier 2017
à la Grande Halle de la Villette.
Secteur CFA BTS stand numéro 141.

- ☑ Comment postuler à l'une de nos formations ?
- ☑ Comment trouver un contrat d'alternance ?
- ☑ Quel accompagnement du CFA pour vous aider dans vos démarches ?

**Venez rencontrer notre équipe de conseillers
pédagogiques et professionnels.**

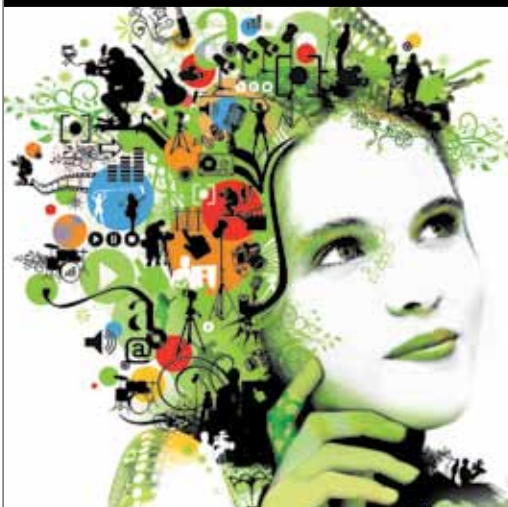
avec le soutien de la région



www.cfasacef.fr

CFA SACEF 8 rue d'Athènes, 75009 Paris - contact@cfasacef.fr - Tél : 01 78 09 88 51

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS DE L'IMAGE, DU SON ET DE LA CRÉATION NUMÉRIQUE



**VENEZ NOUS RENCONTRER !
SAVE THE DATE**

SALON APB

6 et 7 janvier 2017
(Stand 62 - Grande Halle de la Villette)

JPO

Samedi 10 décembre 2016
Samedi 4 février 2017
Samedi 4 mars 2017

Cinema  Son  Digital 

EMC 

VISEZ L'EXPÉRIENCE, VIVEZ L'ALTERNANCE.

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ FONDÉ EN 1989

**DIPLOMES D'ÉTAT ET
TITRES INSCRITS AU RNCP**



www.emc.fr

10-12 rue Eugène Varlin - 92240 Malakoff - Tél. : 01 46 55 39 19
Métro ligne 13 - Station Malakoff Plateau de Vanves

Suivez «EMC Malakoff» sur :   

Après ton bac, étudie à l'étranger avec EF et deviens bilingue !

www.ef.com

Tél. : 01 42 61 46 26

[Facebook.com/EFFrance](https://www.facebook.com/EFFrance)

Offert !

Frais d'inscription avec
le code "PROMO".



Centres Internationaux
de Langues



**mon
orientation**
en ligne.fr

DES CONSEILLERS
EN LIGNE PAR MAIL
TCHAT ET TÉLÉPHONE

**L'Onisep et ses conseillers-ères répondent
à vos questions sur l'orientation,
les formations et les métiers.**



TÉLÉPHONE

01 7777 12 25
10 h - 20 h
Du lundi au vendredi



MAIL

7j/7



10 h - 20 h
Du lundi au vendredi

TCHAT

BOITE À OUTILS



Retrouvez aussi
monorientationenligne sur
votre mobile et téléchargez
l'appli gratuite sur l'App Store
et Google Play



**» L'école
change avec
le numérique »**
#Lécolechange